

BIOT [']INFOS

TRIMESTRIEL HIVER 2014

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

Un écrivain aux accents biotois P 21

ÉCONOMIE, TOURISME

INRIA Biot-Sophia Antipolis

fête ses 30 ans P 39

La Ville de Biot vous souhaite une année 2014

So **BIOT**iful

ÉDITO

Chers Amis Biotois,

À l'aube de cette nouvelle année que nous venons de débiter ensemble, je profite de ce moment placé sous le signe de la fraternité et de la convivialité, pour vous présenter, à vous et vos proches, mes sincères vœux de bonheur et de santé. L'épanouissement personnel, la joie et la santé sont nos biens les plus précieux, aussi dans cet esprit, j'é mets le souhait que le bonheur et le succès vous accompagnent tout au long des prochains mois.

J'ai également le plaisir de vous convier à la traditionnelle cérémonie des Vœux, où nous nous retrouverons le vendredi 10 janvier à 18h30, à la salle Paul Gilardi du complexe sportif Pierre Operto.

Notre ville s'anime grâce à chacun d'entre nous et le dynamisme de toutes les forces vives qui la font vivre, comme les associations et leurs bénévoles, les acteurs économiques, les artistes,... Ainsi, comme vous le verrez dans les pages suivantes, l'hiver azuréen à Biot sera empreint d'animations traditionnelles, comme la Fête du Mimosa et le Carnaval, d'expositions de nos artistes céramistes biotois dans les salles de l'Office de Tourisme et au Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises, d'événements sportifs et culturels, mais également de soirées cinéma et de théâtre ou d'ateliers culinaires au Four Communal.

Vous retracerez aussi dans ce numéro, la repose de la statue de « la Biotoise » qui trône élégamment devant la nouvelle gare TER Biot Antibes-Est, et découvrirez plus en détail, le projet de Réseau Ferré de France (RFF) pour la Ligne Nouvelle, une boucle ferroviaire Cannes - Sophia Antipolis - Nice, pour lequel une documentation est mise à disposition en Mairies principale et annexe.

J'assurerai comme à mon habitude ma permanence sans rendez-vous, samedi 25 janvier de 8h à 12h en Mairie principale.

Je vous renouvelle à toutes et à tous, mes vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année.

Bien sincèrement,

Le Maire de Biot
Vice-président de la CASA

BIOT 'INFOS

TRIMESTRIEL HIVER 2014

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la Ville de BIOT

Directeur de la publication et
de la rédaction
Le Maire de Biot

Conception
Service Communication

Rédaction
Service Communication
Services Municipaux
Associations biotoises
Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr - infos@biot.fr

Infographie / Mise en page
Service Communication

Impression
Trulli - Imprimé en 7500 exemplaires
N°ISSN : 1250-7415

Photos
Service Communication

Remerciements
Associations biotoises - Services Municipaux

Dans le cadre du développement durable, notre imprimeur est labellisé Imprim'vert® et respecte les normes PEFC® (forêts durablement gérées).



BIOT 'INFOS HIVER 2014



SOMMAIRE

P 6 Vie communale
**Aménagement du
secteur des Bâchettes**

P 12
EHPAD

P 16
**La gare de Biot
Antibes Est
inaugurée**



P 18 Environnement
**Plan d'actions et
de prévention des
inondations : acte 2**



P 20 Les Biotois ont du talent
**Damien Khérés
Pierre Brocchi
Vincent Vallée**

P 24 Culture, Art,
Événements
**Exposition
« Au doigt et à
l'oeil » de Rachèle
Rivière**



P 32
**Biot et les Templiers
2014**

P 36 Patrimoine, Histoire
Locale, Traditions
**« La Biotoise »,
gardienne des
portes de la Ville**

P 37 Économie, Tourisme
**Le jumelage Biot-
Tacoma à l'action !**

P 38
**EURECOM et
Monaco réunis
autour de la
sécurité numérique**

P 39
**INRIA Biot-Sophia
Antipolis fête ses
30 ans**



P 40 Vie Scolaire,
Jeunesse,
Petite Enfance

**Zoom sur
les activités
périscolaires**

P 42 Social, Humanitaire,
Vie Citoyenne
**Les ateliers du club
Destination Retraite**

P 45
LuminéSens

P 46 Sports
**Gymnastique
acrobatique**

P 49
**Paris-Nice : escale à
Biot !**



P 50
**Le Tennis club
municipal, toujours
en pleine forme !**



P 52 État-Civil
**Vos démarches
d'État-Civil**

P 55
Nouveau à Biot

P 56
Infos pratiques

P 58
Agenda

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU

Séance du 26 septembre 2013

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux du 27 juin et du 24 juillet 2013.

Le CONSEIL MUNICIPAL, APPROUVE les procès-verbaux des séances du Conseil Municipal du 27 juin et du 24 juillet 2013.

Compte-rendu des décisions prises par le Maire - article L.2122-22 du CGCT.

Le CONSEIL MUNICIPAL, PREND ACTE du compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Maire ou son représentant.

DÉCHETS

Présentation du rapport annuel de la CASA - Année 2012.

Le CONSEIL MUNICIPAL, PREND ACTE de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets présenté par la CASA pour l'année 2012.

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet (évolution de carrière).

Le CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ APPROUVE la modification du tableau des effectifs présenté. PASSE les écritures budgétaires correspondantes au budget de l'exercice en cours.

Modification du tableau des effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet (évolution de service).

Le CONSEIL MUNICIPAL, PAR 25 voix POUR ET 3 ABSTENTIONS (Madame SENS-MÉYÉ, Madame DEBRAS, Madame BROSSET) APPROUVE la modification du tableau des effectifs présenté. PASSE les écritures budgétaires correspondantes au budget de l'exercice en cours.

URBANISME

Plan Local d'Urbanisme : approbation de la modification n°3.

Le CONSEIL MUNICIPAL, PAR 21 voix POUR 6 voix CONTRE (Monsieur BOUCAND, Madame SENS-MÉYÉ, Madame DEBRAS, Monsieur CAMATTE, Monsieur FÉRAUD, Madame BROSSET) ET 1 ABSTENTION (Monsieur TORRELLI)

APPROUVE la modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme.

PRÉCISE que la délibération fera l'objet d'un affichage en mairie pendant un mois. Mention de cet affichage sera en outre insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

La délibération sera exécutoire à compter de sa réception en Sous-préfecture et de l'accomplissement des mesures de publicité.

Le dossier de modification approuvé sera tenu à la disposition du public aux Services Techniques.

Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme pour l'extension du site de l'entreprise Galderma sur la Z.A.C. Funel à Sophia Antipolis : lancement de la procédure.

Le CONSEIL MUNICIPAL, PAR 27 voix POUR ET 1 ABSTENTION (Monsieur TORRELLI) DÉCIDE d'initier la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Biot pour le projet d'extension du site de Galderma R&D. AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette procédure.

RISQUES NATURELS

Travaux de confortement des berges du vallon des Combes - Demande de fonds de concours auprès de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

Le CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ APPROUVE les travaux de sécurisation de la berge rive droite du vallon des Combes, entre le pont du chemin des Combes et la passerelle piétonne située 50 m en aval, le long du parking du complexe sportif. AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'aide de la CASA pour l'obtention de fonds de concours destinés à soutenir les actions de la commune en matière de lutte contre les inondations.

Programme de lutte contre les inondations du vallon des Horts - Signature d'une convention instituant un droit de passage temporaire sur la parcelle cadastrée section BR n°21 pour les travaux de calibrage du vallon des Horts.

Le CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention instituant un droit de passage temporaire sur la parcelle cadastrée section BR n°21 pour les travaux de calibrage du vallon des Horts et tous les actes y afférent.

OPÉRATION FAÇADES

Demande de subvention à la Région « Programme de rénovation » - 5^{ème} tranche.

Le CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ

ACCEPTE le budget prévisionnel de 120 000 €, estimé pour la 5^{ème} tranche du programme de rénovation de façades.

SOLLICITE du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'attribution d'une subvention de 60 000 € pour la 5^{ème} tranche du programme de rénovation de façades, arrêté à la somme de 120 000 €.

S'ENGAGE à inscrire les sommes nécessaires au paiement des subventions aux particuliers au budget communal sur les 4 ans à venir.

ASSAINISSEMENT

Travaux et installation d'équipements relatifs à l'auto-surveillance du réseau des eaux usées - Demande d'aide à l'Agence de l'Eau.

Le CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ APPROUVE la mise en place de débitmètres sur le réseau de collecte des eaux usées dans le cadre du dispositif d'auto-surveillance.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau pour les installations d'équipements et travaux associés à la mise en place de l'auto-surveillance des réseaux.

Travaux d'élimination des eaux parasites sur le réseau de collecte des eaux usées du chemin des Près - Demande d'aide à l'Agence de l'Eau.

Le CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ APPROUVE l'enveloppe financière de l'opération évaluée à 30 000 € HT.

PREND ACTE que Monsieur le Maire passera les marchés de travaux afférents dans le cadre des crédits inscrits au budget.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau pour les travaux objets de la délibération.

Révision du Schéma Directeur d'Assainissement - Demande d'aide à l'Agence de l'Eau.

Le CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ APPROUVE le projet de révision du Schéma Directeur d'Assainissement conformément aux termes de la délibération.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter l'aide de l'Agence de l'Eau.

La Ville de Biot vous présente ses

MEILLEURS VŒUX

2014

INVITATION

Le Maire de Biot

Le Conseil Municipal

vous prient de bien vouloir honorer de votre présence

La cérémonie de présentation des Vœux de la Nouvelle Année

Vendredi 10 janvier 2014 à 18h30

Complexe Sportif Pierre Operto - Salle Paul Gilardi
1 Chemin des Combes - Biot

La cérémonie de présentation des Vœux de la Nouvelle Année sera suivie d'un cocktail



PERMANENCE DU MAIRE

Le Maire de Biot recevra les administrés sans rendez-vous le **samedi 25 janvier 2014 de 8h à 12h** en Mairie Principale, 8-10 route de Valbonne.

➔ Renseignements : 04 92 91 55 87 • cabinet-maire@biot.fr

AMÉNAGEMENT DU SECTEUR DES BÂCHETTES : TRAVAUX ET ÉTUDES PRÉPARATOIRES



Zone défrichée



Calade des Bâchettes en cours d'élargissement

La voie est à présent accessible à double sens depuis les places de parking situées en zone bleue jusqu'à la route de Valbonne.

Dans un même temps, les travaux préparatoires à la construction du parc public de stationnement, notamment le défrichage d'une zone de 5 500m², correspondant à l'emprise du futur parking, ont été réalisés. En novembre dernier, les entreprises ont ainsi procédé à la coupe d'une vingtaine d'arbustes et d'une dizaine d'arbres.

Les travaux d'élargissement du haut de la calade des Bâchettes effectués dans le cadre du projet d'aménagement du secteur sont achevés depuis les fêtes de fin d'année.

L'intervention, suivant les recommandations des rapports d'études, a été effectuée par précaution avant la période d'hibernation des chauves-souris pour ne pas bouleverser leur cycle biologique même si ces études révèlent

qu'aucune espèce de chiroptère n'utilise le site comme gîte.

Les travaux préparatoires se poursuivront courant janvier 2014 avec la démolition de l'ancien local multimédia et de la Police Municipale.

Durant ce premier trimestre 2014, les sondages d'archéologie préventive menés par l'INRAP (Institut de recherches archéologiques préventives) pour la construction du parc public de stationnement débuteront. Ils seront réalisés sur 10% de l'emprise du futur équipement, suivant les prescriptions de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.

Enfin, des sondages et une étude géotechnique seront réalisés pour la création de la voie communale à double sens qui desservira l'ensemble des aménagements réalisés sur le site des Bâchettes.

CENTRE MÉDICAL AUX BÂCHETTES : UNE APPROCHE TERRITORIALE DE LA SANTÉ

Un avenant au protocole d'accord a été signé en novembre 2013 entre le représentant des médecins biotois, porteur du projet médical et le groupement ADIM-Constructa, en charge de la réalisation des structures de surfaces, confirmant ainsi la réalisation d'un centre médical aux Bâchettes.

Ce projet de santé est parti d'un constat simple mais alarmant : dans 4 ans, 50% des médecins toutes spécialités confondues exerçant actuellement en cabinet au cœur des villes de la Côte d'Azur seront à la retraite et moins de 10% des jeunes médecins diplômés s'installeront dans les centres urbains, préférant les grandes institutions. En effet, le rapport de démographie sanitaire du Conseil de l'Ordre est sans appel, les Alpes-Maritimes tendent vers une désertification médicale.

Aussi, le Docteur Fontaine, soutenu par l'ensemble de ses confrères du Cabinet médical provisoirement installé route de la Mer à Biot et avec l'approbation de l'Agence Régionale de la Santé et du Conseil de l'Ordre, travaille depuis plusieurs années à l'élaboration d'un projet de santé urbaine ayant pour but de répondre aux besoins des professionnels de la santé du territoire, notamment en impliquant l'enseignement et la recherche au sein du projet pour permettre aux futurs praticiens de renouer avec la médecine de ville, mais également d'inscrire la santé au cœur des cités.

S'il y a quelques temps, la santé avait pour but principal de soigner une pathologie, aujourd'hui, la société évolue, et la santé doit accompagner l'individu tout au long de sa vie. L'objectif premier est de prévenir les risques en apportant soins préventifs, bien-être médical et en impliquant l'ensemble des acteurs de la vie locale des centres urbains dans ce système de prévention pour redonner une dimension solidaire de la santé et des personnes. Le projet médical est ainsi défini depuis longtemps mais le lieu en centre-ville faisait défaut. L'aménagement du secteur des Bâchettes offre un grand espace pour réunir l'ensemble des professions médicales.

Le centre prévoit ainsi de réunir, au milieu de commerçants, artisans, crèche, services publics, logements, toutes les disciplines médicales nécessaires au bien vivre de chacun, dans son quotidien. Aussi, médecine spécialisée (médecins généralistes, radiologues, psychiatres, dermatologues, dentistes, laboratoire d'analyses...), activités paramédicales (kinésithérapeutes, infirmiers, orthophonistes, orthoptistes, psychomotriciens, ostéopathes, sophrologues...) et commerces de santé (pharmacie, opticien, audioprothèse, balnéothérapie...) seront réunis au cœur de Biot, dans le secteur des Bâchettes, pour redonner à la santé toute sa place auprès de la population.



Ancien four de la poterie rénové

MÉDIATHÈQUE COMMUNAUTAIRE : LES BÂTIMENTS SE DÉVOILENT

En ce début d'année 2014, les bâtiments de la nouvelle Médiathèque Communautaire sont en cours de finition. Si l'état de délabrement du bâtiment et des problèmes d'étanchéité liés à la découverte d'une source sur le site ont retardé le chantier en fin d'année dernière, les travaux peuvent désormais se poursuivre normalement. Les différentes équipes de second-œuvre sont ainsi au travail sur l'ensemble des bâtiments dans l'objectif d'achever le chantier d'ici la fin du premier trimestre 2014.

Le parti-pris de l'authenticité

Au cœur de ce lieu emblématique du patrimoine biotois, le parti-pris architectural est très clair : conserver l'identité première du bâtiment. Chaque élément a été étudié en vue de valoriser son caractère authentique. Ainsi, les pièces qui abriteront la médiathèque conservent les voûtes, les poutres et les pierres apparentes sur les murs, ainsi que l'ancien four de la poterie entièrement rénové et mis en valeur par un astucieux jeu de lumière. Les salles du sous-sol sont réservées à l'espace multimédia pour assurer confort et tranquillité aux usagers.

L'étage offre un espace de réunion vaste et lumineux ouvert sur la vue dégagée des hauteurs biotoises.

Le second bâtiment, entièrement neuf pour sa part, s'intègre en harmonie à l'ensemble avec des volumes simples pour accueillir les locaux de l'Office de Tourisme dans un bâtiment lumineux dominant le centre historique. Rendez-vous prochainement pour l'inauguration.





Pont de la Braque - Golf de Biot

TRAVAUX DANS VOTRE QUARTIER

QUARTIERS DES COMBES ET DES HORTS

Le calibrage des vallons est terminé. Inaugurés le 20 décembre dernier, ces importants travaux de calibrage des vallons des Combes et des Horts ont été engagés en mai 2013 pour prévenir le débordement de ces cours d'eau saisonniers.



Pont de l'Impasse Camatte - Avant travaux

Pour s'assurer que les fortes pluies seraient contenues, il fallait augmenter la section hydraulique de chaque vallon soit en élargissant son lit, soit en rehaussant ses berges. Sur le **vallon des Horts**, les sections concernées par les travaux se situent dans les **quartiers des Cabots et du Val de Pôme**, soit **750 mètres de vallon recalibrés**. Sur le **vallon des Combes**, les sections concernées par les travaux se situent **en aval du Complexe Sportif Pierre Operto jusqu'au fleuve côtier de la Braque**, soit **970 mètres de vallon recalibrés**.

Création de mur, rehaussement de murs existants ou confortement de talus... le calibrage de chaque portion a nécessité la mise en œuvre de plusieurs techniques adaptées aux contraintes d'occupation des terrains et de leurs accès souvent difficiles. De plus, ces aménagements ont impliqué le **remplacement de la passerelle de liaison entre le Tennis Club municipal et le Complexe Sportif, la modification du pont piéton sur la zone commerçante de Biot 3000 et le remplacement de deux ponts routiers impasse Camatte et chemin du Val de Pôme**. « L'ensemble de ce chantier complexe n'aurait pu être mené à bien sans le concours des riverains », précise Yann Pastirik, responsable du service municipal Infrastructures et Risques Naturels.

Dans le précédent *Biot Infos* d'automne 2013, nous vous décrivions la majorité des techniques employées pour chaque section. Depuis octobre, les efforts se sont portés sur le remplacement des ponts franchissant le vallon des Horts sur l'impasse Camatte et sur le chemin du Val de Pôme ; les sections hydrauliques étaient insuffisantes, c'est pourquoi ces deux ponts ont été élargis et rehaussés.



Pont de l'Impasse Camatte - Après travaux

En aval du vallon des Combes, dans la section traversant le golf de Biot, les ouvriers se sont attelés à l'élargissement du lit du vallon, complétant l'aménagement par un confortement des berges à l'aide de toiles constituées de fibres de noix de coco.

Pour mémoire, les travaux de calibrage s'insèrent dans le Programme d'Actions et de Prévention des Inondations de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (PAPI CASA 1, cf. page 18). Pour aboutir à une protection centennale, le PAPI 1 et 2 prévoient, outre le calibrage, la création d'un bassin de rétention en amont de chacun des vallons. Ainsi, le bassin du vallon des Horts est inscrit au programme du PAPI 2.

Montant des travaux : 2 809 832 € HT

Financements : État 25%, Conseil Régional 20%, Conseil Général 10%, Casa 25%, Ville de Biot 20%.



Chemin du Vallon



Chemin des Issarts

QUARTIERS DES ISSARTS ET DE BOIS-FLEURI Les aménagements de sécurisation sont inaugurés

Les aménagements de sécurisation de la circulation piétonne et routière réalisés conjointement par la Ville de Biot et le Conseil Général à l'intersection du chemin des Issarts (voir *Biot Infos*, été 2013, p.11) avec la route de Valbonne ont été inaugurés le mercredi 27 novembre 2013. Ont été réalisés : un réaménagement des îlots centraux, la réalisation d'un trottoir bordé de glissières de retenue en bois, la mise en place de l'éclairage public et la création d'un escalier permettant la liaison entre le chemin des Issarts et l'arrêt de bus.

Montant des travaux : 337 001 € HT

L'avenue des Pinsons fait peau neuve

En novembre 2013, l'enrobé de l'avenue des Pinsons dans le quartier Bois-Fleuri a été refait sur une surface totale de 1150 m².

Montant des travaux : 35 900 € HT



Avenue des Pinsons



Chemin de la Braque

QUARTIER DU PLAN SAINT JEAN Réfection de l'enrobé du chemin de la Braque

Dans le quartier du Plan, pendant la 1^{ère} quinzaine de décembre 2013, le chemin de la Braque, de l'intersection avec le chemin de la Passerelle jusqu'au bout du chemin, a fait l'objet d'une réfection de son enrobé sur une surface totale de 1600 m².

Montant des travaux : 49 219 € HT



Avenue Saint Philippe

QUARTIER SAINT PHILIPPE

Création d'un ralentisseur avenue Saint Philippe

À la demande des parents d'élèves, un ralentisseur a été installé fin novembre 2013 en amont du passage protégé permettant aux piétons de traverser au niveau de l'école Eugène Olivari.

Montant des travaux : 3 848 € HT

CENTRE HISTORIQUE

Chemin Durbec

Suite à un affaissement, un caniveau à grille de collecte des eaux pluviales a été remplacé chemin Durbec en septembre 2013 et l'enrobé a été repris sur une surface de 40 m².

Montant des travaux : 7 747 € HT



Chemin Durbec

Arrêt-minute aux Terrailleurs pour les parents d'élèves

Afin de désengorger le chemin Neuf aux horaires d'entrée et de sortie de l'école Saint Roch, les parents des élèves peuvent continuer à utiliser le parking privé du restaurant Les Terrailleurs situé en contrebas de l'école pour emmener ou venir chercher leurs enfants. Cette autorisation s'applique **exclusivement aux horaires d'entrée et de sortie d'école**, hors vacances scolaires bien sûr et ce pour une durée limitée.

La Ville de Biot remercie vivement la famille Fulci pour la mise à disposition de leur parking.



Parking des Terrailleurs

QUARTIER DES PRÉS

Renforcement et extension des réseaux d'eaux usées

Dans le cadre du programme d'élimination des eaux parasites, une première tranche de travaux a été réalisée en 2010 qui a permis de mettre à niveau 170 mètres de l'antenne d'assainissement desservant le quartier des Prés. Une seconde tranche de travaux va être réalisée début 2014 afin de gagner 4 tronçons dont le mauvais état a été mis en évidence, pour une longueur totale de 160 mètres.

Montant estimé des travaux : 30 000 € HT (subvention en attente de l'Agence de l'Eau : 15 000 €)

Cette antenne du quartier des Prés recevra prochainement une extension du réseau d'assainissement de la commune de Villeneuve Loubet afin de raccorder un secteur de cette commune limitrophe de Biot, le quartier du Vau de Pouma. Ce raccordement permettra ainsi de supprimer les problèmes d'insalubrité de ce secteur. Ces travaux sont à la charge de la commune de Villeneuve Loubet.

MODIFICATION N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Approuvé en 2010, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) régit l'ensemble du territoire de Biot, il remplace ainsi l'ancien Plan d'Occupation des Sols (POS) datant de 2002.

Pour tenir compte du développement du territoire et du cadre réglementaire, ce document d'urbanisme a fait l'objet de deux premières procédures de modifications approuvées le 22 septembre 2011 et le 26 janvier 2012.

Dans ce même cadre, le Conseil Municipal a décidé en septembre 2012 de procéder à une troisième modification du PLU.

La procédure porte sur **3 axes majeurs** permettant notamment d'adapter le PLU pour **favoriser la réalisation des objectifs du Programme Local de l'Habitat 2 (PLH)**, de **soutenir le développement économique et touristique de la ville** et de **rectifier ou clarifier certains points du règlement et d'actualiser l'ensemble du document** en fonction de l'entrée en vigueur de nouveaux textes de lois.

Répondre aux objectifs de mixité sociale du PLH 2 :

En 2010, le PLU de la Ville de Biot prévoyait 9 servitudes de mixité sociale (zones réservées à la mixité sociale) qui permettaient d'atteindre le taux de 20% de logements conventionnés sur le territoire en répondant notamment aux objectifs fixés par le PLH 1 (2004), aux préconisations de l'article 55 de la loi SRU et aux orientations de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH). Les projets achevés à ce jour portent à 559 le nombre de logements sociaux sur la commune.

Le PLH 2 approuvé le 23 décembre 2011 fixe de nouveaux objectifs sociaux qualitatifs et quantitatifs pour la production de logements conventionnés entre 2012 et 2017 tout en tenant compte du bilan du PLH 1 et des évolutions du contexte territorial de la commune. Il prévoit donc la production de 86 logements par an soit 492 logements sur les 6 années.

Aussi, pour atteindre ces nouvelles perspectives et appréhender la loi du 18 janvier 2013, dite « loi Duflo », imposant aux communes un taux de 25% de logements conventionnés d'ici 2025, la Ville de Biot a réorganisé ses servitudes de mixité sociale et réajusté certaines mesures pour assurer 631 logements conventionnés à terme.

Possédant déjà 559 logements sociaux sur son territoire en 2014, le PLU prévoit désormais :

- 40 logements conventionnés dans le secteur des Horts.
- 26 logements conventionnés dans le quartier des Prés.
- Les projets du Val de Pôme et du secteur des

Bâchettes restent inchangés puisqu'ils sont en cours de réalisation et comporteront chacun 11 logements conventionnés.

- Le taux de logements sociaux a été réévalué sur les secteurs de Saint Julien Nord et de Saint Éloi car une erreur de calcul sur la surface plancher avait faussé les données du PLU de 2010. La zone de Saint Julien Nord comprendra alors 43 logements conventionnés (69 dans le PLU 2010) et celle de Saint Éloi 30 (22 dans le PLU 2010).

- 2 nouvelles servitudes de mixité sociale ont été instaurées dans les quartiers de la Baume et de Saint Philippe, secteur où la demande est en forte hausse en cohérence avec le développement de la technopole. Aussi, 10 logements conventionnés devront être créés à la Baume et 122 dans le quartier sophilopolitain.

- Dans le secteur des Soulières, une nouvelle servitude est instaurée imposant la construction de logements classés en Prêt Social Location Accession (PSLA).

- La zone du Plan Saint Pierre a été réévaluée pour atteindre 86 logements conventionnés au lieu de 63.

Des mesures complémentaires ont également été prises imposant d'affecter 30% de la surface de toute nouvelle construction supérieure à 2000 m² aux Soulières à du logement en accession à la propriété à prix encadré* afin de maîtriser l'offre et répondre aux besoins des actifs.

Enfin, dans le cadre de la 3^{ème} phase de l'OPAH CASA, une quinzaine de logements pouvant faire l'objet d'une réhabilitation a été identifiée.

Avec l'ensemble de ces modifications, 631 logements conventionnés seront prévus sur le territoire d'ici 2017, auxquels s'ajoutent les 15 réhabilités dans le cadre de l'OPAH permettant de s'approcher des 688 logements à réaliser pour 2025 dans le cadre de la loi Duflo 2013.

Accompagner le développement économique et touristique du territoire : Plusieurs secteurs ont fait l'objet d'une modification, notamment celui des Soulières et de

la ZAC Eganaude (zone UX), pour être en cohérence avec l'évolution du territoire et en réponse aux objectifs économiques du Plan d'Aménagement et de Développement Durable. Pour anticiper **la mutation du quartier des Soulières** qui accueille actuellement des zones d'exploitation agricole et horticole à **fort potentiel de développement résidentiel**, une adaptation du règlement a été effectuée pour **favoriser une offre de logements diversifiés**. Un Coefficient d'Occupation des Sols (COS) différencié a également été instauré pour accueillir de l'hébergement hôtelier faisant aujourd'hui défaut sur la commune en dehors de la technopole.

Des modifications ont également été apportées sur la ZAC Eganaude notamment sur les dispositions relatives à l'emprise au sol des constructions dans l'optique **d'accompagner le projet de développement du Sophia Country Club** qui envisage la **création d'une académie de tennis** comprenant de l'hébergement, un campus et les services associés au bon accueil des internes et stagiaires qui fréquenteront le site (100 à 200 internes par an et jusqu'à 3000 stagiaires par semaine).

Mise à jour et clarification du document :

Les dernières modifications apportées au PLU 2010 concernent également la mise à jour des documents face aux nouvelles lois en vigueur telles que les réglementations parasismiques, les obligations imposées aux constructeurs en terme d'aire de stationnement, la réforme de la surface plancher (depuis le 1^{er} mars 2012), etc.

Après avoir été soumis à enquête publique, du 13 juin au 15 juillet 2013, et avoir reçu un avis favorable du Commissaire Enquêteur, le PLU a été modifié en tenant compte de la réserve et des 5 recommandations émises lors de l'enquête publique puis approuvé au Conseil Municipal du 26 septembre 2013.

➔ Retrouvez la modification n°3 du PLU en téléchargement sur www.biot.fr/ rubrique « Urbanisme, Environnement ».

*L'accession à la propriété à prix encadré peut être développée par des bailleurs ou des promoteurs. Le candidat ne doit pas avoir été propriétaire de sa résidence principale durant les 2 dernières années fiscales et ne peut être propriétaire d'un bien immobilier quel que soit son usage ou sa situation. Le revenu fiscal de référence du candidat doit être sous plafond de ressources PLS +30%.

LES RESTANQUES DE BIOT : OUVERTURE DE L'EHPAD

Les Restanques de Biot, premier Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) de Biot, ouvrira ses portes au Bois-Fleuri en février 2014.



EHPAD en cours de finalisation

Située boulevard de la Source, la résidence offrira 80 places d'hébergement pour personnes âgées de plus de 60 ans, réparties en une unité de 66 places pour personnes semi-valides ou dépendantes, dont 4 places d'hébergement temporaire et une unité de vie de 14 places

pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, avec prise en charge médicale.

Afin de constituer l'équipe de professionnels de l'EHPAD, une journée de recrutement a été organisée le 22 novembre 2013 à Biot.

Un accueil de jour de 10 places a été spécifiquement créé pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'affections similaires. Il s'agit d'un lieu privilégié où sont dispensés des services intermédiaires entre le maintien à domicile et la maison de retraite : stimulation cognitive, activités ludiques, musicothérapie, arthérapie... L'accueil de jour est non seulement un lieu de vie pour les personnes accueillies, mais également un soutien et un moyen d'expression pour les aidants dans un cadre adapté et chaleureux.

Le tarif d'une journée d'« hébergement » sera fixé à l'ouverture de l'établissement par les services du Conseil Général des Alpes-Maritimes. Il devrait être d'environ 58 €. Des aides personnalisées peuvent être attribuées en fonction de la situation du demandeur (Aide Personnalisée d'Autonomie (APA), Allocation Logement ou Aide Sociale).

Renseignez-vous auprès du CCAS de Biot (« Les Glycines » 6 bis, chemin Neuf - 04 92 91 59 70).

➔ 04 95 08 01 20

RÉSIDENCE « LES JARDINS D'ALYSSON »

Une nouvelle résidence sortira de terre en 2015 à Biot, route de la Mer.

Implantée en partie sur l'ancienne pépinière Dental, la structure comportera 26 appartements avec terrasses de 2 à 5 pièces, d'une surface de 40 à 100m², réalisés et commercialisés par le Groupe Franco-Hollandaise.

La conception de la résidence répondra aux normes NF de Bâtiment Basse Consommation et conservera sur le site, les arbres et fleurs atypiques, laissés en héritage par la pépinière.

Afin de ne pas subir les nuisances de la route départementale et de conserver un aspect paysager verdoyant dans le secteur, la construction sera implantée en retrait de la voie pour s'inscrire dans un havre de verdure.

La commercialisation des appartements est ouverte depuis la fin de l'été et possède un bureau de vente sur le site, 1 569 route de la Mer.



Maquette de la future résidence

➔ Les Jardins d'Alysson

Bureau de vente : 1 569 route de la Mer • 04 92 95 93 60
alysson@francohollandaise.com



CAMBRIOLAGES : MIEUX VAUT PRÉVENIR...

Le cambriolage est l'une des infractions les plus mal vécues par les victimes. Quelques mesures simples peuvent parfois suffire à dissuader les cambrioleurs.



Évitez d'attirer l'attention sur votre domicile : ne laissez pas de message d'absence, demandez à un voisin/ami de passer relever le courrier régulièrement, ne laissez jamais d'objets précieux visibles depuis l'extérieur... Pensez à signaler votre absence : prévenez vos

voisins afin qu'ils surveillent votre domicile et puissent informer la police ou la gendarmerie de tout comportement suspect ou allées et venues inhabituelles près de chez vous ; signalez votre absence prolongée à la Police Municipale ou à la brigade de Gendarmerie dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances, active tout au long de l'année, afin que des passages réguliers soient effectués devant votre domicile par les services de sécurité.

Protection contre l'intrusion : la protection contre les intrusions ne pourra jamais être parfaite. Elle a pour but de décourager un voleur potentiel en retardant son action. Pour cela, installez des barreaux aux fenêtres facilement accessibles, fermez systématiquement les volets en votre absence. Installez des alarmes sonores, idéalement reliées à un centre de surveillance permettant d'une part de mettre en fuite les malfaiteurs ou tout au moins d'écourter leur présence sur les lieux, et d'autre part de prévenir sans délai les forces de police ou de gendarmerie pour une intervention rapide.

Protection contre le vol dans l'habitation : quelques mesures simples peuvent encore limiter le vol à l'intérieur de l'habitation. Pensez à verrouiller les portes intérieures qui peuvent l'être en cas d'absence prolongée, cachez vos objets de valeur, ainsi que les clés et papiers de vos véhicules, dans des endroits insolites, ne gardez pas de grosses sommes d'argent liquide à votre domicile et pensez à vous équiper d'un coffre dans la mesure du possible. Enfin, faites marquer, notez les numéros de série et photographiez vos objets de valeur afin d'augmenter les chances de les retrouver en cas de vol.

En cas de vol : ne rangez ni ne touchez à rien avant le passage de la police. Déposez plainte et signalez tout fait suspect précédant le vol.

➔ Police Municipale de Biot :
04 92 90 93 80
Gendarmerie Nationale de Sophia Antipolis :
04 93 65 22 40

ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES ENTRE VOISINS VIGILANTS



Les acteurs du dispositif Voisins Vigilants à Biot, à savoir les Voisins Vigilants eux-mêmes ainsi que les représentants de la Ville de Biot, de la Police Municipale et de la Gendarmerie se sont réunis le 14 novembre dernier.

L'objectif de la réunion était de générer des échanges d'expériences entre tous les acteurs, de mettre en lumière le fait que chaque quartier a ses particularités et de rappeler certaines conditions nécessaires de réussite dont, notamment, l'importance de l'implication de chaque Voisin Vigilant et la position centrale de

chaque référent dans le dispositif. La rencontre a permis également de revenir sur les conseils de prévention contre les cambriolages.

Rappelons que Voisins Vigilants a été mis en place pour contribuer en premier lieu à la lutte contre les cambriolages et qu'aujourd'hui, 6 associations de quartier de Biot (La Romaine, Bois-Fleuri, Durbec, Les Jardins d'Isis, Les Clausonnes et La Vallée Verte-Les Soulières) y participent.

LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE VIDÉOPROTECTION EN VISITE À BIOT



Le 27 septembre 2013, Biot accueillait la Commission Départementale de Vidéoprotection pour une visite des équipements de la commune. Cette cellule, à laquelle participe depuis octobre 2012 le Maire de Biot, est chargée d'émettre un avis auprès du Préfet des Alpes-Maritimes sur les demandes d'autorisation de systèmes de vidéoprotection, ainsi qu'un contrôle sur les conditions de fonctionnement des systèmes autorisés pour les organismes privés ou publics. Un comité de « garantie » en somme pour assurer l'éthique d'utilisation de ces systèmes, uniquement autorisés sur les lieux ou bâtiments ouverts au public et à des fins de protection et/ou de prévention.

À Biot, 71 caméras numériques constituent le réseau de vidéoprotection de la commune, gérées depuis le Poste Central de Contrôle dans un bâtiment sécurisé au sein des locaux de la Police Municipale à Saint Philippe. Elles permettent de suivre les entrées et sorties de ville, les zones piétonnes, de circulation et de stationnement, les équipements et bâtiments publics, mais également les zones forestières pour la détection incendie ainsi que la Brague et le bassin des Combes en matière de détection de crues.

À savoir :

La Commission Départementale de Vidéoprotection est composée du Préfet, de magistrats, de représentants de la Police et de la Gendarmerie, du Maire de Biot et d'experts.

GrDF PRATIQUE À PORTÉE DE CLIC !



Fondée en 2007, la société française GrDF (Gaz réseau Distribution France), filiale indépendante du groupe GDF Suez (depuis la loi 2003 pour l'ouverture des marchés de l'énergie,) est le principal distributeur de gaz naturel en France et en Europe. Elle assure la construction, l'exploitation et l'entretien de 194 600 km de réseaux gaz de 9 485 communes françaises dont la Ville de Biot.

Au-delà de l'équipement du territoire, GrDF est le premier interlocuteur des usagers souhaitant raccorder leur habitation, local ou entreprise au gaz puisque la société effectue l'acheminement du combustible jusqu'aux clients des 30 fournisseurs de gaz naturel répertoriés sur le marché.

Mais lorsque l'on entreprend la construction de son habitation ou une rénovation, de nombreuses démarches sont à effectuer pour l'eau, l'électricité, le gaz... et il n'est pas toujours évident de s'y retrouver.

Pour simplifier ces démarches, GrDF a mis en place des outils de recherches simples, accessibles depuis Internet :

Comment estimer mes possibilités de raccordement au réseau gaz par rapport à ma situation géographique ?

Vous allez emménager ou vous souhaitez rénover votre bien et voulez connaître vos possibilités de raccordement au réseau de distribution de gaz, rendez-vous sur <http://gazmaps.grdf.fr>. Un simulateur basé sur un système de calcul automatique vous permettra d'obtenir une estimation de vos possibilités de raccordement.

Comment trouver mon fournisseur de gaz naturel ?

Depuis le 1^{er} janvier 2007, tous les utilisateurs

peuvent choisir leur fournisseur de gaz naturel parmi une liste de 30 sociétés répertoriées sur le marché. GrDF met à votre disposition cette liste de fournisseurs accessible depuis :

<http://www.energie-info.fr/pratique/liste-des-fournisseurs>

Vous souhaitez faire des économies d'énergie ?

€stimOgaz vous permet d'effectuer une simulation simplifiée des gains énergétiques et économiques réalisables en remplaçant vos anciens équipements de chauffage et de production d'eau chaude par une chaudière à condensation gaz naturel. Pour cela, rendez-vous sur <http://biencheznous.fr/simulation-cout-energies.html> ou téléchargez gratuitement l'application €stimOgaz sur votre smartphone.

Vous souhaitez connaître toutes les solutions gaz naturel dans le cadre d'une construction ou d'une rénovation ?

Le site <http://biencheznous.fr/temoignages.html> partage les témoignages de personnes ayant effectué des aménagements permettant de réaliser des économies d'énergie, des changements de mode de chauffage...

Un conseil, une urgence ?

Accueil Gaz Naturel raccordements et conseils : **09 69 36 35 34** (appel non surtaxé).

Interventions d'urgence et dépannage « Urgence sécurité Gaz » : **0800 47 33 33** (traitement des appels 24h/24 et 7j/7 pour tout problème lié au gaz).

À savoir : GrDF forme les jeunes !

L'Académie de Nice et GrDF ont signé une convention de partenariat en novembre 2012 destinées à mieux informer et former les jeunes en alternance.

Biot, première commune du département à officialiser le déploiement de compteurs communicants gaz sur la commune.

La Ville de Biot - Sophia Antipolis poursuit ses actions en matière de maîtrise de l'énergie en signant, mardi 10 décembre 2013, avec GrDF, la première convention des Alpes-Maritimes pour la mise en place de compteurs communicants gaz sur la commune.

Déjà ville test pour la télérelève au niveau des consommations d'eau et d'électricité, Biot s'inscrit dans cette même démarche pour le gaz. Le déploiement des compteurs est prévu à partir de 2016.

1 041

clients du réseau de distribution publique de gaz naturel sur le territoire

31 734

MW/h consommés à Biot

48 556

mètres de réseau de distribution sur la commune

2 356 392 €

de valeur du patrimoine concédé à GrDF

20 346 €

investis sur le réseau gaz de Biot en 2012

Chiffres relatifs au rapport GrDF 2012 de la commune de Biot.



OPÉRATION COURT CHANTIER, UN PROJET DURABLE POUR LES JEUNES

Un mois durant, quatre jeunes ont participé à un court chantier en collaboration avec les Services Jeunesse et Sports et Techniques de la Ville de Biot. Encadrés par les éducatrices de Prévention Jeunesse de la direction « Politique de la Ville » de la CASA, projet porté par la Mission Locale Antipolis, ils sont remobilisés pour construire ensemble un projet professionnel.



Anthony, Galen, Jérôme et Lucas ont tous un point commun : en rupture scolaire et sociale, ils ont fait le pari de s'adresser aux deux éducatrices pour reprendre pied dans le système. « Ces jeunes s'adressent souvent à nous pour trouver du travail mais ne se révèlent finalement pas prêts, explique Françoise Pignol, de la direction « Politique de la Ville » de la CASA. Avec ce programme, ils ne sont plus livrés à eux-mêmes et nous agissons en quelque sorte comme des coaches. » À la clé, un Chantier Court d'un mois à Biot, alternant

programme d'embellissement de la commune, ateliers socioprofessionnels, sportifs et modules artistiques sous la houlette d'un graphiste professionnel. Sans oublier une indemnisation de 225€ en fin de « stage », le tout coordonné par les services de la Communauté d'Agglomération. Un parcours impliquant et complet pour ces jeunes, pour leur permettre à la fois de s'engager dans une aventure commune et d'utilité publique et d'obtenir une formation qualifiante à faire figurer sur leur CV.

Rencontre avec Galen, l'un des quatre jeunes impliqués dans ce chantier : Comment es-tu arrivé sur ce Chantier Court ?

J'étais à la recherche d'un emploi. Je suis Biotois et je me suis donc tourné vers l'éducatrice CASA, Maria Picchetti, qui intervient sur le territoire de Biot pour trouver un soutien. Elle m'a parlé de ce chantier et m'a proposé d'y participer. J'étais disponible, le projet était intéressant pour moi, je n'ai pas hésité.

Et puis la rémunération était un plus...

Comment s'est passée l'expérience ?

C'était enrichissant, personnellement et professionnellement. J'ai adoré travailler avec un graphiste, apprendre des techniques. Professionnellement, j'ai pu apprendre des choses et surtout me faire des contacts utiles qui m'ont permis d'avancer. Le bilan est très positif pour moi !

Que t'as apporté ce chantier ?

Des débouchés ! Aujourd'hui, grâce aux contacts que j'ai pu me faire avec cette expérience, j'ai un entretien d'embauche pour un emploi d'agent d'entretien. Je suis ravi et je n'aurais pas pu avoir cette opportunité sans ce chantier, sans les personnes que j'ai rencontré, sans montrer qui j'étais et ce dont j'étais capable. Ce n'est que du positif !

➔ Mission Locale Antipolis - Antenne de Biot - Les Glycines, 6 bis chemin Neuf - 06410 Biot • 09 52 91 02 51

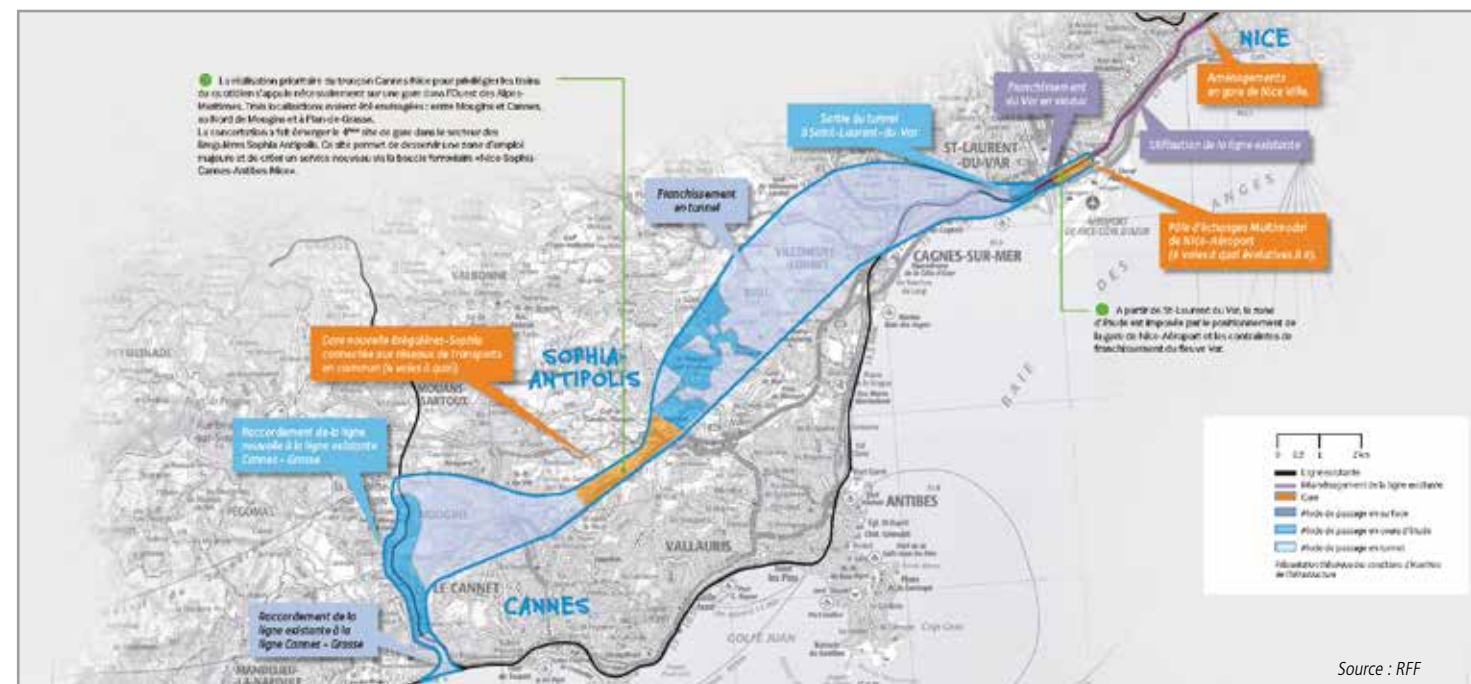
LA GARE SNCF DE BIOT / ANTIBES-EST INAUGURÉE



Vendredi 22 novembre dernier, la nouvelle gare de Biot/Antibes-Est était officiellement inaugurée en présence des élus locaux après avoir ouvert ses quais aux usagers à l'été 2013. Intégrant les normes de Haute Qualité Environnementale, cette gare offre aux voyageurs un bâtiment et des accès modernes et qualitatifs. Un écrin parfait pour accueillir une statue familière aux Biotois, trônant fièrement à la vue de tous face à la mer : « La Biotoise », statue en céramique de Marcel Bouraine, retrouve ses quartiers aux abords de la gare, parfait symbole de l'attachement historique de la commune à l'art et au patrimoine. Bienvenue à Biot !

Retrouvez l'histoire de « La Biotoise » en p.36.

LA LIGNE NOUVELLE ALPES-CÔTE D'AZUR SUR LES RAILS



Priorisée par le Gouvernement dans le cadre de l'amélioration des réseaux existants, la création d'une « Ligne Nouvelle » sur l'axe Marseille-Toulon-Nice fait suite aux concertations publiques menées sur la LGV PACA et doit contribuer à l'horizon 2030 à ouvrir la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sur les autres régions françaises et à désenclaver l'Est de la zone en le reliant au réseau ferré à grande vitesse. D'un linéaire total de 200 km de ligne nouvelle entre Marseille et Nice et de 30 km entre Nice et la frontière italienne, le projet intègre le traitement des nœuds ferroviaires marseillais et niçois. Sur l'aire azurienne, la priorité est donnée à la réalisation d'une « boucle ferroviaire » Nice-Sophia Antipolis-Cannes, permettant d'accueillir un nouveau service TER et des liaisons TGV.

Les objectifs du projet :

Cette « boucle », qui permettra d'effectuer des trajets rapides Monaco-Sophia, Nice-Sophia ou encore Cannes-Sophia, offrira donc une véritable alternative à la voiture, avec une desserte en TER de la technopole afin de désengorger le trafic routier, notamment sur l'autoroute A8. Aujourd'hui, plus de 40 000 personnes en moyenne rejoignent chaque jour Sophia Antipolis. Pour l'essentiel, ces déplacements se font en voiture ou en bus, créant de nombreux engorgements sur les réseaux routiers. Avec la « boucle ferroviaire » et les liaisons avec l'Est du Var, un report vers les TER est possible pour plus de deux tiers de ces déplacements. En effet, s'il faut en moyenne 30 minutes pour aller de l'aéroport de Nice à Sophia Antipolis en bus, il n'en faudra plus que 7 en TER.

Cette nouvelle voie se matérialise à ce stade des études en aérien sur l'actuelle ligne Cannes-Grasse, puis en tunnel jusqu'à la future gare de Bréguières-Sophia Antipolis (située sur la commune de Mougins) et se



poursuit majoritairement en tunnel jusqu'à Saint-Laurent-du-Var, avec une incertitude sur le secteur de Sophia Antipolis (Biot et Valbonne), toujours indéterminé à ce jour.

La création de cette ligne nouvelle, dite « boucle ferroviaire », ainsi que de la gare de Bréguières-Sophia Antipolis, a été approuvée lors du Conseil Municipal du 5 décembre 2013, compte-tenu de l'utilité publique du projet. **Néanmoins, la Ville de Biot est fermement opposée à tout tracé avec un passage en aérien sur son territoire.** Elle a d'ailleurs sollicité RFF pour que la position du Conseil Municipal soit inscrite dans les supports de la société ferroviaire disponibles en Mairie principale et en Mairie annexe.

➔ www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr

ENVIRONNEMENT



Ouvrage de consolidation des berges de la Brague

PLAN D' ACTIONS ET DE PRÉVENTION DES INONDATIONS : ACTE 2

Initié dès 2007, le premier Plan d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis a permis d'établir une dynamique et de tirer les enseignements nécessaires à la poursuite d'un ambitieux projet de gestion collective des risques en matière d'inondation. Le second volet de ce programme d'actions a été élaboré, fixant les objectifs pour les six années à venir.

Présenté début octobre 2013 en Comité de Bassin et auprès du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie par le Maire de Biot, délégué communautaire aux risques naturels et représentant des Maires des Alpes-Maritimes auprès de la Commission Départementale des Risques Majeurs, le PAPI 2 de la CASA définit les axes d'un plan qui vise à réduire de manière progressive et durable les dommages aux personnes et aux biens découlant des inondations des bassins versants de la Brague, du Loup et des vallons côtiers.

Si le PAPI 2 de la CASA concerne 15 communes directement liées à ces réseaux hydrographiques, l'idée directrice de ce second plan est de travailler en synergie avec l'ensemble des territoires concernés par le risque inondation sur le département. Ainsi, sur 29 actions inscrites au programme du PAPI 2 CASA, 13 sont communes avec les PAPI du Paillon, du Var et de la Cagne, dans un souci permanent de mutualisation des moyens et d'efficacité en terme de prévention globale des risques.

Sur la base des résultats des études préalables menées dans le cadre du premier programme d'actions, **7 axes d'interventions ont été définis** pour ce second volet : **sensibilisation des populations, amélioration des systèmes d'alerte** pour la surveillance et la prévision des crues, **gestion de la crise, prise en compte du risque inondation dans l'urbanisme, réduction de la vulnérabilité des biens et des personnes, entretien des rivières et gestion**

des ouvrages de protection hydraulique. Ces axes définissent les actions à mettre en œuvre dans chaque commune concernée selon ses caractéristiques propres.

Mise en œuvre de la protection contre les inondations à Biot
Avec la moitié du territoire de la commune classée en zone rouge, la Ville de Biot est particulièrement exposée au risque d'inondation potentiellement générée par les 4 cours d'eau qui la traversent (la Brague, la Valmasque, les Combes, les Horts). La CASA, en collaboration avec la commune, met en œuvre avec le PAPI un plan d'actions et de prévention visant à sécuriser les biens et les personnes.

Les vallons des Combes et des Horts, à l'origine de plusieurs inondations dans les secteurs urbanisés qu'ils traversent, ont fait l'objet de travaux de calibrage effectués en 2013 après enquête publique et Déclaration d'Intérêt Général (cf. p.8).

Après la réalisation du bassin de rétention du vallon des Combes, le PAPI 2 prévoit aujourd'hui la réalisation d'un même ouvrage de protection contre une crue centennale sur le vallon des Horts. Ce projet implique la construction d'un bassin écrêteur de crues à ciel ouvert de 10 000 m³ en amont du pont du chemin des Cabots. Ces travaux, inclus dans l'axe de lutte contre les inondations dommageables du PAPI 2 CASA, s'élèvent à 1,96 million d'euros et sont inscrits au planning 2014-2015 des actions à réaliser.

Enfin, dans la continuité du premier PAPI, de nombreuses actions de sensibilisation de la population ont été engagées et sont en cours (édition du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs, mise en place du Plan Communal de Sauvegarde...), ainsi que des études et diagnostics des zones inondables pour en déterminer leurs causes et enjeux, afin de définir les meilleurs moyens d'actions.

<http://www.casa-infos.fr/amenagement-2>

Biot obtient sa 3^{ème} étoile au Pavillon Orange

La Ville de Biot a par ailleurs obtenu en octobre 2013 trois étoiles au label Pavillon Orange, décerné par le Haut Comité Français pour la Défense Civile, pour les actions menées pour la sécurité et la protection des populations face aux risques majeurs, et notamment l'ensemble des actions menées sur la protection contre les inondations (2 étoiles lui avaient été décernées en 2012).



Lexique pratique :

PAPI : Plan d'Actions et de Prévention des Inondations.

Comité de Bassin : Assemblée qui regroupe les différents acteurs, publics ou privés, agissant dans le domaine de l'eau. Son objet est de débattre et de définir de façon concertée les grands axes de la politique de protection et de gestion des ressources.

LA VILLE DE BIOT RÉCOMPENSÉE AUX TROPHÉES CLIMAT ÉNERGIE

Le vendredi 15 novembre dernier, la Ville de Biot a reçu le Trophée « Bronze Climat Énergie » décerné par le Conseil Général des Alpes-Maritimes.

Ce trophée vient récompenser la démarche de maîtrise de consommation d'énergie et des émissions associées de gaz à effet de serre engagée par la Ville de Biot auprès des différents publics du territoire communal.

Ce jour-là, pour cette première édition des Trophées Climat Énergie, Éric Ciotti, Président du Conseil Général des Alpes-Maritimes, a ainsi remis 47 prix aux représentants d'acteurs publics et privés du département engagés dans des initiatives propres à réaliser les objectifs du Plan Climat Énergie et récompensés sur la base de baisses concrètes des consommations d'énergie, sur des principes d'innovation et d'adaptation au changement. « C'est aussi, précise-t-il, un moyen de mettre en exergue l'excellence azuréenne ».



DÉCHETS : JE JETTE OÙ ?

• **Déchets ménagers** : dans vos bacs habituels

• **Bouteilles et flacons en plastique, cartons et briques alimentaires, emballages métalliques, journaux, magazines et papiers** : bacs de tri jaunes

• **Bouteilles, pots et bocaux en verre** : bacs de tri verts

• **Encombrants** : ramassage gratuit sur rendez-vous obligatoire du lundi au vendredi au 04 92 19 75 00, tapez 1

• **Végétaux** : consultez la réglementation sur l'incinération des végétaux sur www.biot.fr / rubrique Environnement, ou déposez vos végétaux en déchetterie.

• **Déchets verts, gravats, produits issus du bricolage, déchets de véhicules, bouteilles de gaz, huiles** : déchetteries

• **Liste des déchetteries communautaires** :
Antibes - 04 92 91 92 99
Valbonne - 04 93 12 35 60
Vallauris - 04 92 38 06 11
La Colle sur Loup - 04 93 32 94 85

À noter : la gestion des déchets est une compétence communautaire prise en charge par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis.

LES BIOTOIS ONT DU TALENT



DAMIEN KHÉRÈS : UN FUNAMBULE DES MOTS À BIOT

Jongleur de mots, sculpteur de vers et poète funambule, Damien Khérés vient de publier son 3^{ème} recueil de poésie intitulé *Vers Soufflés* en clin d'œil à Biot où il vit depuis juin 2012.

Des textes de ce jeune auteur de 32 ans, ingénieur informatique le jour et écrivain le reste du temps, émane une poésie urbaine, contemporaine et simple, d'une musicalité évidente proche du slam d'Abd-al-Malik ou de Grand Corps Malade.

Un recueil inspiré par Biot

« J'ai choisi ce titre *Vers soufflés* pour deux raisons, explique-t-il. D'abord pour évoquer le travail du verrier qui façonne la matière à son image comme je manipule les mots pour leur donner une forme qui me ressemble. Ensuite, pour dire que ce que j'écris est comme soufflé par quelqu'un, puisque je puis naturellement dans ce que je vis, ce que je vois et ce que je suis pour écrire. »

Enfant d'expatriés, Damien Khérés est né en 1981 à Abou Dhabi aux Émirats Arabes Unis et a vécu une partie de son enfance à l'étranger, au Gabon et au Congo notamment. Dans les années 2000, les quelques lignes qu'il destine d'abord à sa compagne déclenchent une avalanche de textes, structurés par les jeux de mot, inspirés par le quotidien, souvent ludiques et parfois sombres. Son premier recueil de poésie *Brouillon(s) de vie(s)* paraît en 2008, il sera suivi de *Mots d'esprits* en 2010. Il s'essaie

également au roman avec *Au-delà des lettres* en 2010 et aux nouvelles avec *Chassés-croisés* en 2012 dont deux textes seront extraits et publiés par *Femme Actuelle* en 2012 et 2013.

Une écriture qui cherche à surprendre

« Mon écriture traduit l'amour que j'ai des mots. Je m'amuse à les triturer en exploitant leurs sons, leurs doubles sens et leurs forces. Auteur de poésie mais aussi d'histoires étonnantes, je cherche toujours à surprendre le lecteur ». Aussi, dans sa recherche sans frontières de nouvelles formes à donner à son imagination, Damien Khérés fait vivre ses textes avec l'aide d'amis musiciens ou comédiens. Textes, extraits sonores, vidéos sont à découvrir sur son site www.damienkheres.com tandis que *Vers soufflés* est disponible à Biot à la librairie Biorama ainsi que sur les sites de librairie en ligne tels qu'Amazon, Fnac ou Chapitre.

Damien Khérés vient de s'installer à Biot avec sa femme et ses deux filles après avoir vécu quelques années à Montreuil où il est apparu dans le beau livre *Les 93 incontournables de Montreuil* et fut salué, entre autres, par la rédaction de SFR Jeunes Talents. « Nous sommes partis de la région parisienne dans l'optique d'offrir un meilleur cadre et une

meilleure qualité de vie à nos deux filles ». Gageons que la vie biotoise comblera ces vœux et que l'inspiration de la cité du verre nourrira d'autres créations en vers et contre tout.

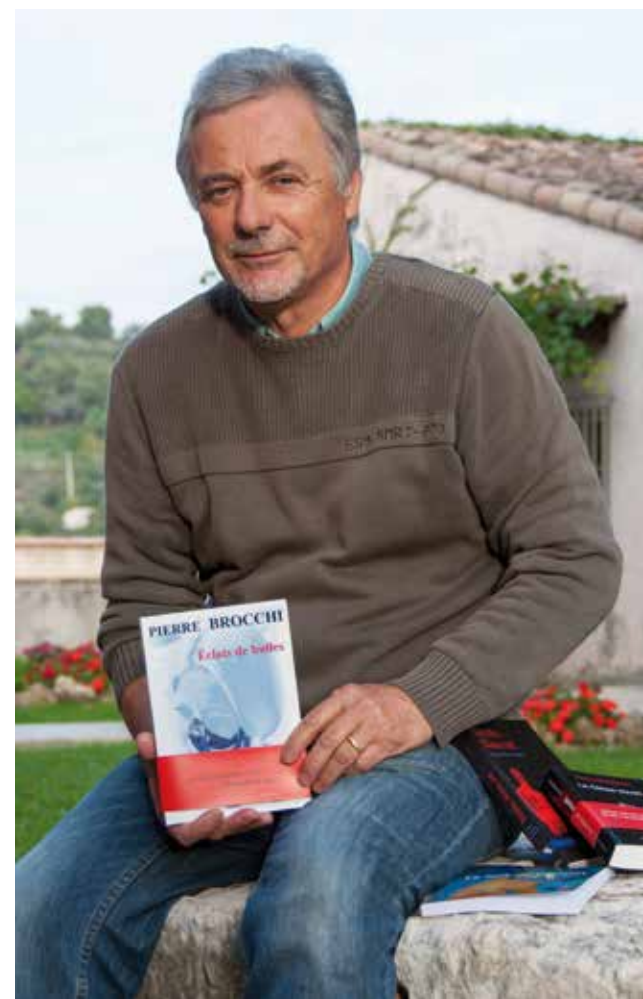
Préface de *Vers soufflés*

*D'une profonde et longue inspiration
J'ai soufflé ces vers avec passion.
Mais je n'aurais rien écrit, je le confère
Si la vie ne m'avait pas soufflé ces vers
Vers soufflés, façonnés à mon image
Vers soufflés, traduits de mes images
Soyez les bienvenus dans mon uni-vers !*



PIERRE BROCCHI : UN ÉCRIVAIN AUX ACCENTS BIOTOIS

Ancien professeur d'Éducation Physique et Sportive au collège de l'Eganaude, Pierre Brocchi est devenu écrivain par passion. De la plume, naturellement, mais aussi de sa région : Biot, Antibes ou encore les villages de l'arrière-pays... Il y situe l'action de ses romans, des « thrillers-régionaux », ancrés dans l'histoire de ces villes comme autant d'indices semés au fil des pages pour envoûter le lecteur.



Tout commence en 2008, lorsque sonne l'heure de la retraite pour ce professeur hyperactif. « Pas question de rester dans mon canapé ! J'ai retrouvé un manuscrit laissé de côté depuis des années. Après l'avoir remanié, je l'ai envoyé, presque à tout hasard, à quelques éditeurs. » Le vieux manuscrit devient aussitôt *La Nuit de l'Alcyon*, premier roman du professeur de gym qui se découvre alors à sa grande surprise écrivain. « Le succès a été immédiat... et pour tout dire, assez inattendu. »

Une invitation à la lecture en apnée à travers la région, au fil des pages d'un thriller impossible à lâcher...

La suite, ce sont deux romans qui rencontrent un public enthousiaste : *Être Dieu n'est pas si facile* en 2009 et *Le chien muet* en 2011. Son dernier roman, *Éclat de bulles* (Éditions Amjele), paru en 2013, balade littéralement le lecteur des Marinas voisines à la Verrerie de Biot® et ses souffleurs de verre, complices consentants de l'auteur. « Durant mes années d'enseignement, j'emmenais mes élèves visiter la verrerie. Au moment de me lancer dans l'écriture de ce roman, j'ai eu envie de renouer

avec cet univers et d'y situer l'intrigue principale. » Meurtres, vengeance, jeu de piste savamment orchestré... Tous les ingrédients d'un polar de haut vol sont réunis pour plonger le lecteur en apnée au fil d'une lecture impossible à lâcher avant le point final de cette folle épopée à travers la région.

L'avenir en écriture

Six ans seulement après avoir quitté les bancs de l'école, Pierre Brocchi est désormais connu et reconnu par ses pairs. En véritable passionné, il s'attèle aujourd'hui à la suite du *Chien muet* et consacre son temps libre aux salons littéraires où il côtoie quelques-uns des grands noms de la littérature contemporaine. Mais ça, c'est encore une autre histoire, qu'il nous racontera peut-être un jour...

Pierre Brocchi sera présent au salon du polar de Drap en février 2014. Retrouvez les œuvres de Pierre Brocchi ainsi que le recueil *Venite, Nissa* est en vente à la librairie Biorama, 13 rue Saint Sébastien à Biot. www.brocchi.fr

Venite, Nissa est, un recueil pour la bonne cause

Sans doute parce qu'il lui était impossible de rester inactif plus de... deux jours... Pierre Brocchi s'est aujourd'hui investi dans un projet un peu fou : réunir 15 autres auteurs méditerranéens à ses côtés pour créer un recueil de nouvelles au profit de la Fondation Lenval, l'hôpital pour enfants de Nice*. Pari gagné : *Venite, Nissa* est, paru aux éditions Amjele en octobre dernier, rassemble 16 nouvelles sur le thème commun de Nice et ses environs. De la place Masséna jusqu'à la Corse, en passant par Antibes, Cannes ou la Vallée des Merveilles, *Venite, Nissa* est promène le lecteur d'intrigues en découvertes, au gré des styles et des envies de seize auteurs à la plume acérée... et au cœur sur la main !

* Le bénéfice des ventes sera intégralement reversé à la Fondation à l'occasion du Festival du Livre de Nice, en juin 2014.





JUDO : VINCENT VALLÉE RÊVE DE RIO 2016

Champion de France Universitaire, médaillé d'or aux Jeux de la Francophonie à Nice et au Tournoi international de Suisse en 2013, Vincent Vallée a fait ses classes au Dojo Biotois, le club fondé par son père Philippe Vallée. Le jeune judoka est aujourd'hui pensionnaire de l'Insep, le vivier de champions français, et rêve de Jeux Olympiques.

« Je ne me souviens pas quand j'ai commencé le judo. Il me semble que j'étais déjà en kimono alors que je ne marchais pas encore ». Depuis, de l'eau a coulé sous les tatamis pour Vincent Vallée, 21 ans, puisqu'il fait partie du groupe des meilleurs judokas français parmi lesquels la fédération nationale sélectionne les membres de l'équipe de France. À ce titre, il est pour sa deuxième année pensionnaire à l'Institut national du sport, de l'expertise et de la performance, l'Insep, à Vincennes.

« J'ai passé toutes mes ceintures sauf la noire au Dojo Biotois puis, j'ai intégré en 2006 le Pôle Espoir de Nice au Parc Impérial où j'étais en section sport-études pendant 3 ans. Dans la continuité, je suis allé au Pôle France à Orléans où j'ai terminé ma scolarité ». En parallèle, Vincent poursuit son cursus en club, du Dojo Biotois à l'US Métro qu'il vient de rejoindre en 2013 en passant de 2006 à 2011 par Nice Judo et de 2011 à 2013 par l'UJ37 Tours. « Avec ce nouveau club, mes objectifs à court terme sont de faire des médailles lors de World Cup. Et, à plus long terme, je vais tout faire pour gagner ma place de titulaire aux Jeux Olympiques de Rio en 2016 ».

JEUNES TALENTS BIOTOIS, TOUTES VOILES DEHORS !

Grandir à proximité immédiate de la Grande Bleue, ça donne des rêves de grandeur... Pour Tao Manni, Thomas Ponthieu et Bruno Mourniac, 3 jeunes Biotois passionnés de voile depuis toujours, l'appel du large est synonyme de réussite et de récompenses : sélectionnés en Équipe de France, médaillés en Championnats de France, sélectionnés en Championnats d'Europe... La liste de leurs exploits est longue.

Portraits croisés de trois jeunes biotois talentueux qui ont le vent en poupe :

Nom : Tao Manni

Catégorie : Dériveur 420

Palmarès 2013 : médaille de bronze au Championnat de France 2013, 38^{ème} au Championnat d'Europe 2013

Nom : Bruno Mourniac

Catégorie : Bateau Habitable

Palmarès 2013 : Champion de France Espoirs de Flotte collective 2013, Champion de France en Open 570

Nom : Thomas Ponthieu

Catégorie : Dériveur 420

Palmarès 2013 : 4^{ème} au Championnat de France 2013, 30^{ème} au Championnat d'Europe 2013



CULTURE, ART, ÉVÉNEMENTS

EXPOSITION « AU DOIGT ET À L'ŒIL » DE RACHÈLE RIVIÈRE

Du 15 février au 1^{er} juin 2014 • Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises
Vernissage samedi 15 février 2014 à 11h



Rachèle Rivière



Le Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises accueillera Rachèle Rivière, céramiste plasticienne biotoise, à partir du 15 février 2014.

Rachèle Rivière s'attache à réaliser une véritable œuvre de mémoire. Lorsqu'on interprète son travail, il est important de se rappeler qu'il ne faut pas observer un objet dans le temps, mais le temps dans cet objet... La relativité du temps, la fragilité de la mémoire, sont des motifs constants de sa réflexion. Elle ressuscite le souvenir en matérialisant de façon très graphique des céramiques modernes témoins et porteuses de stigmates du temps.

L'artiste se concentre principalement sur la céramique dans les domaines de la sculpture, de l'installation ou des livres d'artistes. Elle aime travailler l'argile, essentielle dans ses œuvres, en raison de ses propriétés plastiques et expressives, ainsi que pour sa versatilité, sa sensualité, sa fragilité, sa force et bien sûr pour la mémoire inhérente à ce matériau vivant. À partir des plaques de céramique qu'elle réalise, fragiles et intemporelles à la fois, elle peut composer n'importe quel objet qui semble nécessaire, agréable ou familier. Les matériaux qu'elle applique sur ces céramiques, comme des dessins, des photographies, des gravures, du papier, du fil en métal et autres finitions, contribuent à donner cette impression.

Installations, disques, objets du quotidien, livres : son travail est un alliage de traces et de souvenirs qui revivent à travers ses œuvres, comme un témoignage du passé.

Les activités du musée

Conférences, qui seront organisées à la Médiathèque de Biot (chemin Neuf) :

- « La Fabuleuse Histoire des Ballets Russes de Paris à Monte-Carlo », par Agnès Dumartin, le 29 mars à 14h30.
- « En quoi Cézanne est père de la modernité picturale », par Jean Coilley, le 17 mai à 14h30.

Sorties culturelles :

- Expédition à Marseille, capitale européenne de la culture : visites du MUCM et de la ville, dimanche 2 février 2014.
- Le jardin des fleurs de poterie, à Gattières, jeudi 10 avril 2014.
- Escapade avec le train des Pignes, de l'arrière-pays niçois à Entrevaux, dimanche 15 juin 2014.

Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises :

Ouvert du mercredi au dimanche, de 14h à 18h

Tarifs : 4 € (Seniors : 2 €)

Adhérez à l'association « Les Amis du Musée » pour profiter des activités proposées (contactez le musée).

➔ Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises
9 rue St Sébastien • 04 93 65 54 54 • www.musee-de-biot.fr •
amis.du.musee@musee-de-biot.fr



Exposition « Heidi Wood, décor d'une vie ordinaire »

EXPOSITION « FERNAND LÉGER : RECONSTRUIRE LE RÉEL 1924-1946 »

Du 1^{er} mars au 2 juin 2014 • Musée national Fernand Léger

Une observation attentive et précise, dégagée de toute doxa, permet de vérifier que, dans nombre d'œuvres qui s'échelonnent entre le milieu des années 20 jusqu'au milieu des années 40, l'artiste a fréquemment recours aux formes biomorphiques, aux variations d'échelle des objets représentés. Elles témoignent aussi bien d'une indéniable propension à déléster ces derniers du principe de pesanteur, à les laisser vagabonder dans l'espace ouvert de la toile ou à affirmer leur beauté dans le jeu paradoxal des confrontations fortuites ou inattendues.

Autant de critères qui qualifient habituellement la pratique des tenants du Surréalisme.

Toujours aux cimaises :

« Heidi Wood, décor d'une vie ordinaire »

Jusqu'au lundi 3 février 2014

Volet « grand ensemble » au Musée national Fernand Léger.

Volet « pavillon » au Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises. Exposition en deux volets organisée par les musées nationaux du XX^e siècle des Alpes-Maritimes et le Musée d'Histoire et de Céramique Biotaises.

Les activités du Musée national Fernand Léger :

• Cinéma :

Dimanche 5 janvier à 14h30 : « Presents » de Michael Snow (Canada, 1981)

Dimanche 2 mars à 14h30 :

- « L'étoile de mer » de Man Ray (France, 1928)
- « Meshes of the Afternoon » de Maya Deren (États-Unis, 1943)
- « Le cours des choses » de Peter Fischli et David Weiss (Suisse, 1987)

• Ateliers :

Les mercredis, jeudis et vendredis de 14h à 16h pendant les vacances de février et vacances de Pâques sur le thème « Fernand Léger : reconstruire le réel 1924-1946 ».

• Conférences :

Jeudi 23 janvier 2014 à 19h - Mouans-Sartoux : « Habiter l'utopie : Schwitters, Constant, Klein » par Maurice Fréchuret, Directeur des musées nationaux du XX^e siècle des Alpes-Maritimes.

Dimanche 2 février 2014 à 15h - Biot : Visite-conférence de l'exposition « Heidi Wood, Décor d'une vie ordinaire », volet « Grand ensemble » par Fabienne Fulchéri, Directrice de l'Espace de l'Art Concret à Mouans-Sartoux.

Lundi 17 mars 2014 à 19h - Biot : « Lumière et architecture. Question d'éclairage ? » (autour de quelques artistes de la collection Albers-Honegger : Anne-Marie Jugnet, Keith Sonnier, James Turrell, Michel Verjux), par Fabienne Fulchéri, Directrice de l'Espace de l'Art Concret à Mouans-Sartoux.

➔ Musée national Fernand Léger • Chemin du Val de Pôme •
04 92 91 50 30

« DE SOLEIL, D'ARGILE, DE FEU - 50 ANS DE CRÉATION CÉRAMIQUE » DANS L'ŒIL DU PUBLIC

Exposées depuis le 18 octobre dernier dans les salles de l'Office de Tourisme, les œuvres des artistes céramistes biotois invitent le public à parcourir 50 années de travail, d'évolution et de passion au travers de créations originales, surprenantes et singulières.



Martine Polissét

L'exposition connaît déjà un succès certain auprès du public, venu de Biot et d'ailleurs admirer le travail d'Élisabeth Brainos, Philippe Cardillo, Jacky Coville, Géraldine Heduy, Noël Monmarson, Dominique Pérot, Rachèle Rivière, Véronique Torrelli et Jean-Paul van Lith, rassemblés en un panorama d'œuvres qui attire, intrigue, interpelle et ne manque pas d'émerveiller les visiteurs.

Stéphanie, touriste locale, est venue profiter de l'exposition au hasard d'une balade. « J'ai découvert l'importance de la céramique à Biot grâce à cette exposition. L'idée de réunir les artistes est formidable, cela m'a permis de prendre conscience de l'étendue de ce vivier de talents que j'ignorais jusque-là. » Au fil des salles, les œuvres divulguent leurs secrets et lèvent le voile sur des mystères ancestraux de techniques artistiques ou surprennent par leur modernité... « Je découvre un art polyvalent stupéfiant. Les artistes ont chacun un univers propre très défini, du très traditionnel au plus moderne. »

Un petit coup de cœur, peut-être ? « J'ai vraiment apprécié l'ensemble de l'exposition. Découvrir la diversité des artistes dans une discipline complète, j'ai été séduite. Mais... J'avoue que j'ai un faible pour les œufs chinois de Géraldine Heduy ! »

À mi-chemin de cette exposition (à découvrir jusqu'au 23 février), une chose est certaine : le talent biotois plaît. Des visiteurs de toutes nationalités, des enfants, amateurs d'arts ou novices en la matière... Le livre d'or de l'exposition déborde de commentaires de spectateurs séduits : « Quelle richesse de création ! », « Merci pour ces instants suspendus dans le temps... », « Des céramiques et des techniques originales... Belle exposition, bravo. »



Noël Monmarson



Rachèle Rivière

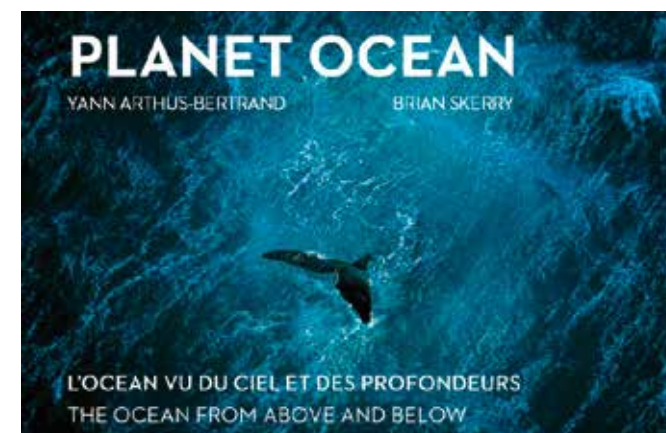
EXPOSITION « PLANÈTE OCÉAN » DE YANN ARTHUS-BERTRAND

FONDATION
GOODPLANET

Du 18 avril au 18 mai 2014 • Salles d'Expositions Municipales (46 rue Saint Sébastien) • Entrée libre
Vernissage vendredi 18 avril à 18h30

L'association des Commerçants, Artisans et Professions Libérales (CAPL) de Biot, en partenariat avec la commune, présente une exposition des photos de Yann Arthus-Bertrand et Brian Skerry dans le cadre de la manifestation *Biot Nature & Environnement* (17 et 18 mai 2014).

Ces vues aériennes et sous-marines exceptionnelles des océans du monde et des réserves de biodiversité mettent en avant la relation entre l'homme et la mer ainsi que la nécessité de respecter ces réservoirs de vie indispensables pour l'humanité.



Office de Tourisme • 04 93 65 78 00 • tourisme@biot.fr

LA CONCEPTION PAR ORDINATEUR SÉDUIT LES VERRIERS

La Ville de Biot a accueilli le lundi 18 novembre un workshop organisé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat. Dix verriers* ont ainsi découvert le potentiel de la conception-fabrication assistée par ordinateur (CFAO) appliquée à la verrerie artisanale.



Christophe Saba souffle une pièce dans le moule créé dans la matinée grâce à un logiciel de conception assistée par ordinateur.

Cette journée était animée par deux représentants, dont le directeur Denis Garcia, du Centre européen de recherche et de formation aux arts verriers (Cerfav). La matinée, dans la Salle des Mariages, a été consacrée à une initiation à l'utilisation du logiciel de création de moules tandis que l'après-midi, dans l'atelier du verrier biotois Pascal Guyot, a été dédié à la mise en pratique. C'est un second verrier biotois qui s'est chargé de souffler la pièce dans le moule fabriqué le matin. Car l'utilisation d'un moule n'est pas réservée à la fabrication industrielle et à la reproduction à l'identique, elle est aussi indispensable pour maîtriser les volumes et les dimensions d'une pièce soufflée, par exemple destinée à être emboîtée dans une autre ou à faire office de prototype.

« Le Cerfav nous a montré qu'il ne fallait pas rester bloqué sur des idées reçues et se priver ainsi d'opportunités de développement », témoigne Nicolas Laty. « Grâce à cet atelier, j'ai saisi toute la souplesse du dispositif qui, sans être trop onéreux, permet de conduire toutes les étapes en une seule journée, de la conception par ordinateur à la fabrication du moule jusqu'au soufflage. Et donc de répondre à nos problématiques et à celles de nos clients architectes ou designers sur des projets très spécifiques ».

*6 souffleurs de verre des Alpes-Maritimes dont 4 Biotois (Christophe Saba, Antoine Pierini, Nicolas Laty, Pascal Guyot), une fabricante de perles de verre, une vitrailliste des Hautes-Alpes et deux souffleurs de verre italiens.

Office de Tourisme • 04 93 65 78 00 • tourisme@biot.fr

SAISON THÉÂTRALE À L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

La compagnie Grain de Scène continue de vous régaler, avec une programmation théâtrale pour le premier trimestre 2014 toujours plus attractive, éclectique et savoureuse. À découvrir, deux fois par mois, à l'Espace des Arts et de la Culture.



« Sidonie »

Découvrez la programmation :

En janvier, les femmes sont à l'honneur dans 2 pièces... qui ne les montrent pas forcément sous leur meilleur angle !

• **Samedi 11 janvier à 20h30 : « Un ouvrage de dames » de Jean-Claude Danaud par la Compagnie Vadrouille**

Deux femmes ayant eu amants et mari expriment leur haine du sexe opposé. L'une d'elles ne sait comment se débarrasser de la tête de son mari qu'elle a décapité. Ce sera la consolation d'une vieille fille qui aimait l'homme en secret et gardera cette chère tête momifiée. Satire féroce qui fait rire en atteignant une sorte de fantastique.

• **Dimanche 12 janvier à 16h : « Carré de femmes » de Claude Mercadié par la Compagnie Au Fil du Loup**

Paul-Henri est le fils soumis d'une mère abusive. Il écrit des romans de gare. Sa mère, qui lui servait de secrétaire, vient de mourir.

Paul-Henri engage Karine, vive, compétente et délurée, pour la remplacer, mais ceci n'est pas du tout du goût de Maryvonne, la mère défunte. Elle refuse de disparaître et n'en finit pas de vouloir remettre les choses dans ce qu'elle estime être le bon sens....

En février, 2 pièces différentes de la même troupe pour se régaler :

• **Samedi 15 février à 20h30 : « Sidonie » de J.C. Danaud par la Compagnie Antonin Artaud**

Sidonie est une fille «à pas de pot». Alors qu'elle vient de se faire dérober sa valise, Sidonie décide à son tour de dérober un bagage sans se douter que celui-ci est recherché par toutes les polices. L'art de rire du manque de chance et d'en faire une pièce truculente, décalée. Entre farce, comédie et drame, Jean-Claude Danaud offre un monologue irrésistible de drôlerie, saupoudré d'un doigt d'horreur.

• **Dimanche 16 février à 16h : « Contresens » d'après des textes de Dubillard, Ribes et Mousset par la Compagnie Antonin Artaud**

Les mots ont un sens. Détournés, retournés ou contournés, les mots ont un contresens. Des mots et des idées qui s'accrochent, bizarrement mais qui retrouvent parfois sens et raison à des carrefours improbables ou bien alors des mots qui n'en font qu'à leur tête, à contre-pied, en quittant l'autoroute et les sens uniques. Ces textes choisis entraînent les spectateurs dans des sentiers vagabonds. L'esprit s'envole. L'imaginaire décolle.

Si vous aimez les énigmes policières à la manière d'Agatha Christie, la pièce du mois de mars est pour vous...

• **Dimanche 16 mars à 16h : « Virage dangereux » de J.B Priestley par la Compagnie Lou Rideou**

Tout commence dans une soirée entre ladies et gentlemen, entre rires et verres de whisky... Mais derrière cette société bien policée se cache une insoutenable vérité et, au hasard d'une phrase de trop, les rouages d'une redoutable mécanique se mettent en marche : le doigt se prend, la main y passe, le bras suivra... À moins que les caprices d'une radio n'aient changé le cours des choses !

Tarif unique : 11€ (gratuit pour les -12ans)



« Contresens »

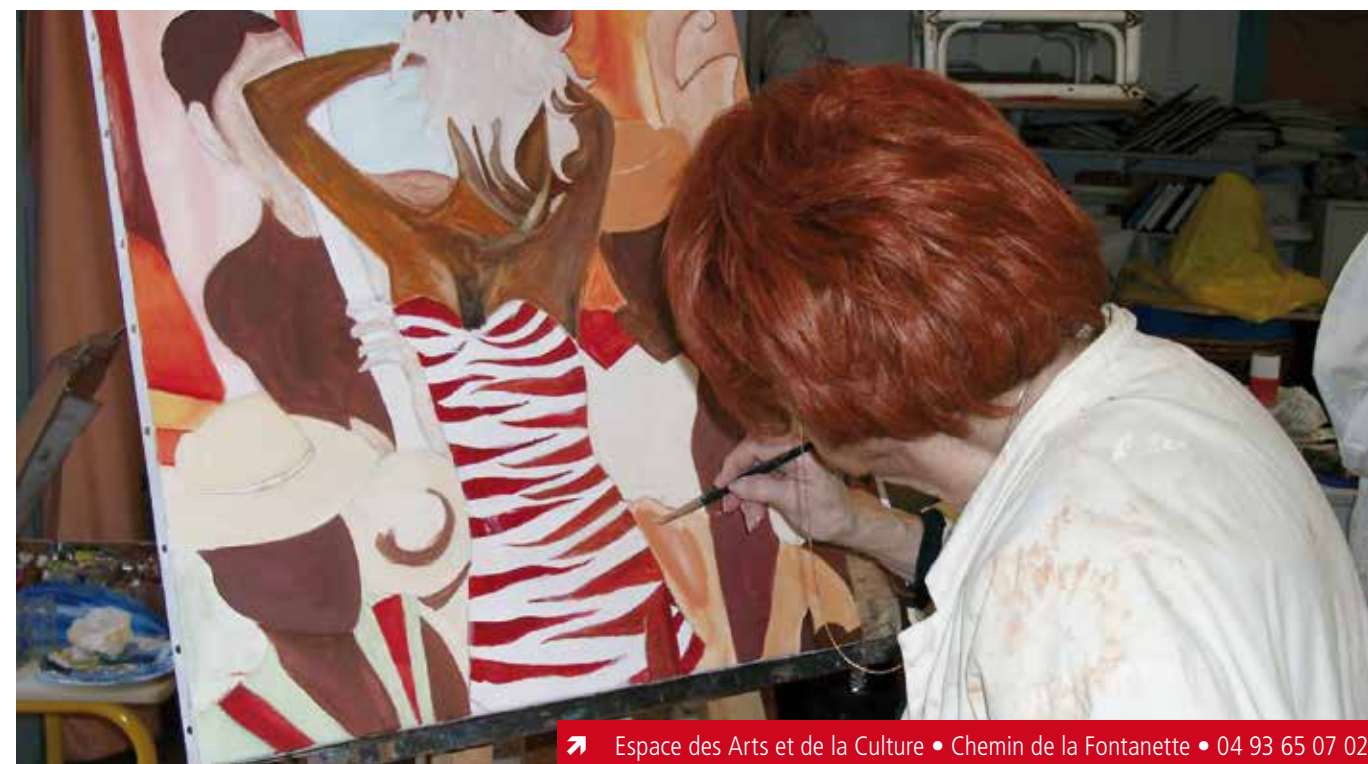
➔ Grain de Scène • 06 62 78 35 28 • graindescene@hotmail.fr • <http://graindescene.wix.com/graindescene>
Twitter : @GrainDeScène

LES « SAISONS » S'EXPOSENT À L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE



Du 8 janvier au 4 février 2014 • Espace des Arts et de la Culture • Entrée libre
Vernissage le mercredi 8 janvier à 18h

Véronique Kruch anime deux cours de peinture à l'huile et acrylique pour une vingtaine d'élèves adultes à l'Espace des Arts et de la Culture le lundi et le mardi. Les œuvres réalisées pendant ces cours ont été réunies sur le thème des « Saisons » et seront visibles à partir du 8 janvier aux horaires d'ouverture de l'EAC.



➔ Espace des Arts et de la Culture • Chemin de la Fontanette • 04 93 65 07 02

CHASSE AUX ŒUFS

Samedi 19 avril 2014 • de 14h à 17h • Jardin Frédéric Mistral • Entrée libre

Avis aux gourmands en herbe et intrépides chasseurs de trésors : la chasse aux œufs de Pâques est annoncée, samedi 19 avril à partir de 14h, au cœur du Jardin Frédéric Mistral. Après un spectacle pour enfants de 3 à 10 ans, les aventuriers pourront partir dans une recherche effrénée des trésors en chocolat, à se partager équitablement dans la bonne humeur en fin de compte. Une gourmandise gratuite à ne pas rater, pour une journée en famille illuminée de grands sourires chocolatés !

Annulation en cas de pluie



➔ Office de Tourisme • 04 93 65 78 00 • tourisme@biot.fr

UN DÉBUT D'ANNÉE CROUSTILLANT AU FOUR COMMUNAL ÉMILE CHEVAL !



C'est reparti pour une nouvelle saison pleine de chaleur au Four Communal Émile Cheval ! Retrouvez le fourier tous les premiers week-ends du mois pour participer à des ateliers conviviaux ou venir faire cuire vos préparations, viandes, tartes et autres poissons, pour retrouver la saveur inégalée de la cuisson au feu de bois.

Pour les activités, suivez le programme :
Cuisson des plats en tous genres, tous les premiers week-ends du mois, de 9h à 15h... à vos fourneaux :

- 4 et 5 janvier - atelier brioche des Rois provençale, samedi 4 à 14h ;
- 1^{er} et 2 février - atelier gâteau au miel et

aux épices, samedi 1^{er} à 14h ;

- 1^{er} et 2 mars - atelier madeleines, samedi 1^{er} à 14h

Ateliers gratuits et ouverts à tous (planning complet disponible sur www.biot.fr ou au 04 93 65 78 00)

CINÉMA À BIOT

Retrouvez vos séances de cinéma à l'Espace des Arts et de la Culture : des films à savourer en famille ou entre amis, en séance gratuite, sur réservation.

- Vendredi 17 janvier à 20h30 : « Jappeloup »
- Vendredi 7 février à 18h : « Epic, La Bataille du Royaume Secret »
- Vendredi 14 mars : programmation à venir
- Vendredi 11 avril : programmation à venir

➔ EAC • 04 93 65 07 02 • eac@biot.fr - www.biot.fr



CONCERT DE CARNAVAL

Dimanche 16 février 2014 • de 16h30 à 17h30 • Église Sainte Marie-Madeleine • Entrée libre

La chorale « Biot Enchantant » vous invite à partager quelques friandises musicales à l'occasion du Carnaval et

vous entraîne dans une promenade dans le temps, de Bayonne à Venise, autour de la musique d'Offenbach.

À « déguster » dans l'Église Sainte Marie-Madeleine, pour tous les mélomanes !

FÊTE DU MIMOSA : METTEZ QUELQUES BOULES DE SOLEIL DANS VOTRE HIVER !

Dimanche 9 février 2014 • Centre historique • Entrée libre

À l'orée de la saison, comme pour annoncer les beaux jours, la première fleur de l'hiver pointe le bout de son nez sur les coteaux azuréens. Et même si l'hiver est plutôt doux dans la région, ces petites boules de soleil viennent réchauffer les cœurs et les esprits en s'invitant dans le centre historique de Biot le 9 février à l'occasion de la traditionnelle Fête du Mimosa organisée par l'Amicale Biotoise des Traditions.

Les jours précédant l'événement, les bénévoles de l'association confectionnent guirlandes, corsos et autres bouquets de mimosa pour ensoleiller les ruelles biotoises et les embau-mer de cette odeur fleurie si caractéristique.

Joie et convivialité font la devise de cette journée, alors venez nombreux partager ces petits bonheurs aux reflets dorés.

PROGRAMME :

- 11h-12h : défilé et danses avec Ciamada Nissarda
 - 12h15 : vin d'honneur (place de Gaulle)
 - Dès 14h30 : fanfare, groupes folkloriques, danse country, maquillage pour enfants, chars décorés, forains, spectacle de rue, batailles de confetti et mimosa... Le tout animé par DJ Discomania !
- Costumez les enfants et venez profiter d'un moment festif !



Le saviez-vous ?

Originaire d'Australie, le mimosa a été introduit en Europe au cours du 19^{ème} siècle à l'occasion de l'un des fabuleux voyages du Capitaine Cook. Le premier mimosa sur la Côte d'Azur a été planté en 1864 dans le massif de la Croix des Gardes à Cannes par Lord Brougham alors propriétaire du domaine et les premières mimosaies ont vu le jour en 1880 pour contribuer au développement de l'industrie du parfum à Grasse.

Aujourd'hui, la France produit 18 millions de tiges de mimosa par an dont 11 millions directement issues des Alpes-Maritimes.



➔ Office de Tourisme • 04 93 65 78 00 • tourisme@biot.fr

BIOT ET LES TEMPLIERS 2014

« LES ARTS MÉDIÉVAUX EN OCCIDENT »

Vendredi 4, samedi 5 et dimanche 6 avril 2014 • Entrée libre

Cette 6^{ème} édition de *Biot et les Templiers*, entraînera les visiteurs à la **découverte des arts médiévaux en Occident**, thème 2014, les 4, 5, 6 avril, dans le centre historique et au campement de la Fontanette.

Durant 3 jours, Biot sera totalement **plongée au 13^{ème} siècle** pour vivre ou revivre un incroyable voyage dans le temps.

Le **vendredi soir à 18h30 commence l'immersion...** Le Sénéchal Sire Thibault, frère Templier, passera en revue les troupes pour en faire leur présentation. Costumées et armées, les compagnies entraîneront les visiteurs jusqu'au campement de la Fontanette au son des tambours et à la lueur des flambeaux.

Ici débute l'aventure... À travers un **spectacle son et lumière pyrotechnique embrasant la cité biotoise, l'histoire des Templiers prendra vie en vers et en mots du 13^{ème} siècle** alors que **les remparts tout entiers s'enflammeront**. Les visiteurs, installés sur la tribune (1300 places) débiteront alors leur voyage au Moyen Âge sublimé par un **bouquet final explosif sur les toits de Biot**.

Au cœur de la fête, **campements de Templiers et de chevaliers représentant les différents ordres ennemis ou amis du Temple** planteront le décor tandis que **la gueusaille viendra semer le trouble** dans les demeures des moines-soldats.

La Place de Gaulle, baptisée pour l'occasion « **Grand Place** » se transformera en

véritable espace dédié à la liesse où troubadours et déambulations viendront ponctuer **les combats à l'épée et cascades hardies** si les **50 oies** un peu dissipées ne viennent pas s'en mêler !

Le **campement de la Fontanette dessinera quant à lui le cadre du champ de bataille médiévale**, en proposant de **grands combats avec l'ensemble des chevaliers, des tournois de tir à l'arc** ou encore des **démonstrations de combats et des cascades**. Le site sera également le théâtre de **spectacles équestres et de rapaces** pour de grandes épopées. Pour se restaurer tout au long de la fête, **les tavernes médiévales** ouvriront leurs échoppes pour proposer cochonnaille et autres mets du Moyen Âge afin que l'immersion au 13^{ème} siècle soit complète. **La route de la Mer recevra également le grand marché médiéval** où marchands et artisans débiteront leurs étals d'un autre temps.

Et puisque cette année, l'art est au centre de la fête, de multiples **ateliers de démonstration de métiers d'antan** viendront emplir la rue Saint Sébastien et faire découvrir aux visiteurs les savoir-faire ancestraux comme **la tonnellerie, le tournage de bois, l'herboristerie, la forge à fusion de bronze, la charpenterie, la peinture, le travail du meunier, du tisserand, du cordier, l'art du vitrail, la cuisine médiévale, la vannerie, la poterie, ou encore l'art de l'écriture et de la musique**. Plus de



20 métiers artisanaux et artistiques seront ainsi représentés pour comprendre et apprendre la vie au Moyen Âge.

L'art au 13^{ème} siècle se traduit aussi en **musique**. Cinq compagnies venues d'ici et d'ailleurs transporteront les visiteurs au son des tambourins, flûtes et cornemuses en déambulations dans les rues du centre historique ou en concert au sein de l'église Sainte Marie-Madeleine pour un moment d'émotion plus solennel.

Édition après édition, **la manifestation accueille de nouvelles nationalités** venant apporter une vision multiculturelle du Moyen Âge et rappelant également qu'au temps des Croisades, les frères Templiers de toute l'Europe traversaient les frontières jusqu'à la Terre Sainte.

En 2014, les maîtres d'armes venus d'**Espagne** offriront du grand spectacle avec 2 troupes ibériques qui viendront prêter main forte à leurs frères de **France**, tandis que l'**Italie** brandira

ses couleurs sur 3 campements différents, le **Luxembourg** quant à lui réglera les papilles des plus gourmands avec son atelier cuisine alors que les troubadours de **République Tchèque** et du **Portugal** entraîneront tout le monde dans la danse.

Biot et les Templiers c'est aussi et toujours l'instant privilégié des enfants qui cette année pourront, le temps d'un week-end, entrer dans la peau d'un preux chevalier ou d'une jolie princesse dans le **village médiéval miniature des « Loupiots »** ou encore s'attaquer, tels de grands bâtisseurs, à la **construction de châteaux de pierres** (factices... bien sûr !) pour offrir à leur gente dame du jour, la plus belle des demeures. Les plus valeureux pourront également **s'essayer au tir à l'arc** et même **combattre à l'épée** et se mesurer à de véritables guerriers. Et pour les petits et les plus grands une **chasse au trésor théâtralisée** emmènera les aventuriers à la conquête du trésor si convoité des Templiers.

Les amoureux de culture ne seront pas en reste ! Parmi les historiens et experts du Moyen Âge présents durant cette édition 2014, Damien Carraz, **maître de conférences** de renom viendra expliquer « L'art de la guerre au 13^{ème} siècle ». Les Archives Départementales des Alpes-Maritimes rendront à la cité biotoise, durant 3 jours, **l'archive authentique de l'attaque de la Commanderie de Biot datant de 1286**. Ce témoignage de l'Histoire sera exposé au Musée d'Histoire et de

Céramique Biotoises durant la manifestation. L'Office de Tourisme recevra également des **auteurs de bandes dessinées qui dédicaceront sur place leurs ouvrages** sur le thème médiéval.

Costumez-vous ! Le 13^{ème} siècle vous attend !

Pour que Biot soit pleinement templière le temps d'un week-end, **les visiteurs mais en premier les Biotois sont tous invités à se costumer**. Un **stand de location de costumes** sera à la disposition du public et pour ceux qui souhaiteraient tester leur talent de couturier, **des patrons et consignes pour réaliser soi-même son vêtement médiéval sont disponibles sur www.biot.fr/rubrique Culture, art et patrimoine/temps forts/Biot et les Templiers/**participez à la fête.

La Ville de Biot joue également le jeu en réalisant un **partenariat avec la classe de stylisme, section « habilleur » du lycée des Côteaux à Cannes** qui a souhaité réaliser son projet scolaire sur le thème médiéval et **confectionner 6 costumes, femmes et homme en utilisant les méthodes, les matières, les bains et les points du 13^{ème} siècle**. Ces vêtements de grande qualité seront portés par des membres du personnel communal, en charge de la manifestation, durant l'édition 2014.



Appel à candidature aux restaurateurs biotois :

La Ville de Biot lance un appel à tous **les restaurateurs biotois qui souhaiteraient prendre part à la fête en proposant 2 tavernes médiévales** sur le campement de la Fontanette. Pour être éligible à l'établissement de ces tavernes, le candidat devra proposer des plats et menus variés sur le thème médiéval et également confectionner environ 300 menus complets pour l'ensemble des troupes sur les 3 jours de fête. Retrouvez le règlement et le dossier de candidature sur www.biot.fr (inscriptions impératives avant le vendredi 21 février)



ZOOM EN IMAGES



Illuminations de Noël - Décembre 2013



Soirée de remise des TROPHÉES DES SPORTS 2013 et présentation de L'AGENDA 2014 [Vendredi 6 décembre 2013]



Soirée de remise des TROPHÉES DES SPORTS 2013 et présentation de L'AGENDA 2014 [Vendredi 6 décembre 2013]

Soirée de remise des Trophées des Sports -Nicolas Vegezzi (judo) et Éric Camilli (rallye) - Décembre 2013



Inauguration de Cap Gemini à Sophia Antipolis - Novembre 2013



Cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918 - Novembre 2013



Soirée de remise des Trophées des Sports - Décembre 2013



Téléthon - Décembre 2013



Déjeuner de fin d'année des seniors au Negresco - Décembre 2013



30^{ème} Festival des Heures Musicales de Biot - Octobre 2013



Atelier au four communal avec 17 élèves néo zélandais - Décembre 2013

PATRIMOINE HISTOIRE LOCALE TRADITIONS

APPEL AUX BIOTOIS : RECHERCHES D'ARCHIVES SUR LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

L'année 2014 sera celle de la commémoration, partout en France, du Centenaire du déclenchement de la Première Guerre Mondiale en 1914. Ainsi, la Ville de Biot lance **un appel aux Biotois sur leurs archives personnelles et souvenirs** : lettre d'époque, carte postale, photo, article de journal, etc. Il peut également s'agir d'une tenue militaire ou d'objets liés à la Grande Guerre (sacoche, décoration, livre, carnet militaire...). Si vous possédez des documents papier, n'hésitez pas à contacter le Service Communication.

Une sélection de documents significatifs de la Première Guerre Mondiale sera exposée

dans le courant de l'année 2014.

La Ville de Biot **recherche également toute information sur la vie des Biotois et Alliés Morts pour la France au cours de la Première Guerre Mondiale** dont les noms sont inscrits sur le Monument aux Morts. Ces informations et/ou documents peuvent être adressés à marie.hervieu@biot.fr.

Renseignements :

Service Communication - Ville de Biot : 04 92 91 55 74 - communication@biot.fr - Mairie de Biot, 8 route de Valbonne

Horaires d'ouverture du service : du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



« LA BIOTOISE », GARDIENNE DES PORTES DE LA VILLE

Elle a fière allure, droite dressée devant la mer, portant son lourd fardeau sans jamais faillir. Le regard posé sur sa ville, sur Biot, elle impose le respect. « Elle », c'est « La Porteuse de Jarre » statue de céramique de Marcel Bouraine, accueillant visiteurs et Biotois de retour au bercail au pied de la gare de Biot. Tellement fidèle qu'elle est devenue au fil du temps « La Biotoise » dans le cœur des gens du pays.

Cette œuvre colossale évoque l'essence même de la féminité, à l'image de la jarre qu'elle porte à bout de bras, perçue comme le reflet de l'idéal féminin, reprenant dans ses courbes la volupté et l'authenticité de la femme. « La Biotoise », représentant la féminité par excellence, aurait été inspirée d'une des œuvres retrouvées dans une épave sarrasine du X^{ème} siècle au large de la baie de Cannes.

Créée dans les années 30 pour orner la gare de Biot, la belle a connu quelques errances lorsqu'il a fallu moderniser le bâtiment. Mais ses promenades n'auront été que de courte durée. À jamais liée à la mer comme à sa ville, la porteuse de jarre a aujourd'hui retrouvé sa place à l'entrée de la nouvelle gare de Biot - Antibes Est, comme pour indiquer le chemin aux promeneurs égarés ou pour accueillir les Biotois qui rentrent chez eux après un long voyage...

Marcel Bouraine

Né en 1886 à Pontoise, Marcel Bouraine réintroduit et développe le réalisme dans la sculpture du XX^{ème} siècle. Prisonnier en Suisse pendant la Première Guerre Mondiale, il y collabore à l'élaboration de nombreux monuments. Très actif de 1920 à 1935, Marcel Bouraine excelle dans l'art du nu féminin. Durant la Seconde Guerre Mondiale, il s'installe à Biot, où il réalise notamment de nombreuses statues que l'on retrouve aujourd'hui dans les communes du département (Biot, Cagnes-sur-Mer, Cannes...). Il meurt à Paris en 1948.



ÉCONOMIE TOURISME



LE JUMELAGE BIOT-TACOMA À L'ACTION !

Les liens entre les villes jumelles Biot et Tacoma s'entretiennent : Les bénévoles du comité de jumelage poursuivent leurs efforts pour tisser des liens durables entre les cités : échanges réguliers de part et d'autre de l'Atlantique pour les membres des deux comités, travail avec les communautés éducatives françaises et américaines pour créer des opportunités d'échanges... Dans ce cadre, les résidents biotois ont la possibilité cet été d'effectuer des stages à Tacoma.

La Ville de Tacoma (État de Washington, États-Unis) propose un stage administratif estival non-rémunéré de 3 semaines :

Le stage aura lieu à la Mairie de Tacoma, service jumelage et développement économique (www.cityoftacoma.org) entre le 8 juillet et le 24 août 2014. Il concerne un(e) étudiant(e) de 18 à 22 ans, conventionné(e) par une école d'enseignement supérieur ou une université française.

Conditions : anglais courant écrit et parlé, maîtrise de l'environnement PC, attitude professionnelle. Des notions de webdesign et compétences dans les réseaux sociaux seront un bonus, ainsi qu'un intérêt pour les politiques municipales américaines, les projets communautaires et processus publics en relation avec l'action municipale.

Le stagiaire sera logé et nourri chez la présidente du club franco-américain de Tacoma, dans le centre ville, à quelques minutes de son lieu de travail. Le transport depuis l'aéroport de Seattle-Tacoma sera également pris en charge par le comité de jumelage de Tacoma. Le stagiaire doit pourvoir à l'achat de son billet d'avion aller-retour Nice-Seattle/Tacoma, à l'obtention de son passeport et de son visa ainsi qu'aux assurances pendant son voyage et son séjour.

Hilltop Artists, programme à but non-lucratif d'enseignement de l'art du verre, propose une session de 3 semaines d'apprentissage des techniques du verre :

Le stage aura lieu au Hilltop Artists, école d'enseignement de l'art du verre située à Tacoma (www.hilltopartists.org), pour une période de 3 semaines (début de la session aux alentours du 14 juillet 2014) et concerne un(e) stagiaire de 15 à 16 ans.

Conditions : anglais courant parlé, attitude correcte et intérêt pour la découverte d'autres cultures et l'immersion en famille d'accueil ainsi que pour les projets artisanaux et l'art du verre en particulier.

Le stagiaire sera logé et nourri chez la présidente du club franco-américain de Tacoma, dans le centre ville durant la semaine et chez l'administratrice de l'école Hilltop Artists durant les week-ends. Le transport depuis l'aéroport de Seattle-Tacoma sera également pris en charge par le comité de jumelage de Tacoma.

Le stagiaire doit pourvoir à l'achat de son billet d'avion aller-retour Nice-Seattle/Tacoma, à l'obtention de son passeport et de son visa ainsi qu'aux assurances pendant son voyage et son séjour. Pour les mineurs, les parents resteront seuls responsables de l'organisation et du déroulement du séjour de leur enfant.

Les candidatures, curriculum vitae avec photo et lettre de motivation **en français et en anglais, sont à envoyer au service jumelage de Biot jusqu'au 28 février 2014 à 17h**, par mail à jumelage@biot.fr ou par courrier à Mairie de Biot - Service Jumelage - 8-10, route de Valbonne - 06410 Biot.

Seules les candidatures répondant point par point aux appels ci-dessus exposés seront transmises aux structures américaines concernées.

Le renouvellement des mandats municipaux aux États-Unis a eu lieu en novembre 2013. Marilyn Strickland, Maire à l'origine du jumelage avec la Ville de Biot en 2012, a été réélue à la tête du Conseil Municipal de Tacoma le 5 novembre dernier.



CONCEPT NETWORKS SECURITY, EXPERTS DE LA CYBERSURVEILLANCE

Fondée en 2008 à Biot-Sophia Antipolis, la société internationale Concept Networks Security (C.N.S.) se distingue sur le marché de la vidéosurveillance avec un dispositif « actif » intitulé cybergu@rding®.

Autrement dit, au lieu de se limiter à donner l'alerte, le système donne la possibilité aux opérateurs de C.N.S. basés à Biot de réagir à une intrusion dans le but de stopper l'avancée des cambrioleurs sur n'importe quel site client, même situé à l'autre bout de l'Europe. Parallèlement, C.N.S. contacte les forces de police ou de gendarmerie qui peuvent alors procéder à des flagrants délits.

Le dispositif s'appuie sur deux éléments clés : la vidéosurveillance « intelligente » qui détecte les mouvements anormaux et les signale aux 8 opérateurs gérant quelque 300 écrans à Biot et une gamme d'outils de dissuasion allant de haut-parleurs permettant d'interpeller

en direct les intrus sur le site au déclenchement d'éclairages à distance en passant par les canons à fumée, « indolores et non toxiques », précise Mike Hessabi, Président de C.N.S.

C.N.S. est une SAS au capital de 1,3M€ comptant parmi ses clients, des particuliers, des PME et des grands groupes, répartis dans toute l'Europe et jusqu'à Saint Martin aux Antilles.

Outre le cybergu@rding® dont les outils peuvent également servir à autoriser à distance les accès à un site, C.N.S. propose des solutions de télésurveillance, de vidéosurveillance « classique » ou de géolocalisation.

www.cns-global.com

EURECOM ET MONACO RÉUNIS AUTOUR DE LA SÉCURITÉ NUMÉRIQUE

Le mardi 11 juin 2013, Marie-Pierre Gramaglia, conseiller au Gouvernement monégasque pour l'Équipement, l'Environnement et l'Urbanisme était à EURECOM sur le campus SophiaTech pour sceller un partenariat entre la Principauté de Monaco et l'école d'ingénieurs. Cette collaboration se concrétise, dans un premier temps, par la création d'un laboratoire sur la sécurité numérique.



« L'axe Recherche et Développement étant un élément nécessaire et indispensable au déploiement d'une stratégie globale, le partenariat avec EURECOM est une étape complémentaire dans notre projet de sécurité numérique », expliquait alors M.-P. Gramaglia.

Pour Ulrich Finger, directeur d'EURECOM, « l'adhésion du Gouvernement Monégasque au GIE EURECOM est un événement important. Il ouvre de nouvelles perspectives de recherche ainsi que la voie à de nouvelles

collaborations qui contribuent au développement économique local. » U. Finger a également rappelé le rôle clé joué par Monaco Telecom, partenaire du GIE depuis 2010 : « Notre collaboration avec l'opérateur monégasque est basée sur l'innovation technologique, notamment au travers de projets de recherche visant à développer des modèles pour la prochaine génération de réseaux mobiles et la sécurité des infrastructures et de leur environnement. La sécurité est devenue un enjeu stratégique pour tous les acteurs de la vie numérique, industriels, institutions de recherche et gouvernements. Il est important que nous travaillions ensemble pour relever ces défis. »

Cet accord marque le début d'une coopération se concrétisant en premier lieu par le lancement d'un laboratoire sur la sécurité numérique. Pour ce faire, deux doctorants ont d'ores et déjà été recrutés. Ils seront accueillis à Monaco et à Sophia Antipolis pendant quatre ans et travailleront en étroite collaboration avec EURECOM, le Gouvernement Princier et Monaco Telecom.

L'ambition, à terme, est « d'aboutir à la création d'un centre d'expertise en sécurité numérique capable de participer aux initiatives internationales de lutte contre la cybercriminalité », précise M.-P. Gramaglia.



INRIA BIOT-SOPHIA ANTIPOLIS FÊTE SES 30 ANS

De septembre 2013 à janvier 2014, le centre de recherche INRIA Sophia Antipolis - Méditerranée célèbre 30 années d'existence au cœur de la technopole.

Historiquement, l'arrivée du centre de recherche et développement en sciences du numérique Inria à Sophia Antipolis date de 1981. Troisième site d'implantation après Rocquencourt et Rennes, la technopole, alors tout juste naissante, est une opportunité parfaite pour le vivier de chercheurs qui composent le centre dont Pierre Bernhard prend la direction. L'inauguration officielle d'Inria Sophia Antipolis par Laurent Fabius, alors Ministre de l'Industrie et de la Recherche, a lieu le 13 janvier 1984. Le centre connaît des années de développement fastes : création d'un réseau régional connecté aux États-Unis par une liaison transatlantique depuis le site (liaison à 56 Kbits, du haut débit pour l'époque !), création des premières start-up Inria, invention du free phone, permettant de téléphoner sur IP via Internet, précurseur, avec 10 ans d'avance, de Skype...

En 1996, Marc Berthod prend la tête du centre. C'est l'ère des start-up. En trois ans, six sociétés sont créées*. Le développement d'Inria Sophia

Antipolis se poursuit avec l'ouverture de nouveaux bâtiments et le centre s'oriente vers le domaine de la santé et l'imagerie médicale avec la formation de la première équipe dédiée. Le développement d'Inria Sophia Antipolis s'accompagne alors d'une politique volontariste de partenariats forts : le centre est membre fondateur de l'incubateur PACA-EST, crée Intech'Sophia, club des partenaires de l'Inria Sophia Antipolis, ainsi que le Colloquium Jacques Morgenstern en partenariat avec de nombreux centres de recherche.

Gérard Giraudon** est nommé directeur du centre en 2006, à la suite du départ de Michel Cosnard, directeur depuis 2001, nommé Président Directeur Général d'Inria. L'heure est à l'ouverture : en 2008, le centre devient « Inria Sophia Antipolis - Méditerranée » et déploie ses activités sur Bologne et Montpellier, créant un arc méditerranéen. Le site poursuit son extension avec l'ouverture de deux nouveaux

bâtiments et participe à la création du Campus SophiaTech aux côtés de l'Université de Nice-Sophia Antipolis et de l'Institut EURECOM. Aujourd'hui, Inria Sophia Antipolis - Méditerranée rassemble plus de 600 personnes, dont plus de 500 scientifiques (chercheurs, enseignants-chercheurs, doctorants, post-doctorants, ingénieurs), au sein d'une quarantaine d'équipes de recherche dont 32 sur le site même de Sophia Antipolis. Plus que jamais porté sur les partenariats, Inria est un acteur fort du territoire sophilopolitain, depuis trente ans déjà et pour de nombreuses années à venir !

* 17 start-up ont été créées depuis l'implantation d'Inria à Sophia Antipolis. Parmi elles, Ilog, Realviz ou encore Keeneo font figure de référence.

** Gérard Giraudon, actuel directeur du centre de recherche Inria Sophia Antipolis - Méditerranée, est également président du Club des Dirigeants de Sophia Antipolis depuis 2012.



Les bâtiments livrés en 1983



Accueil du site en 1983



Centre de documentation du centre commun I3S (archives)

VIE SCOLAIRE JEUNESSE PETITE ENFANCE

LES SORTIES DE L'ORANGE BLEUE



Cette année de nombreuses sorties sont proposées aux enfants de l'Orange Bleue afin de changer un peu du quotidien de la structure.

Voici les différents lieux que les explorateurs en herbe ont déjà eu la chance de découvrir : **Le marché d'Antibes** : un moment savou-

reux pour les enfants qui découvrent ainsi les différentes saveurs, couleurs et odeurs des aliments de la région.

Le parc aux chevaux : une idée de sortie dictée par les enfants eux-mêmes, très portés sur les jeux et jouets en lien avec les chevaux.

La pinède de Juan-les-Pins : les enfants ont pu s'amuser dans l'aire de jeu. L'occasion pour eux de découvrir et s'amuser avec les petits animaux du parc.

Botanic et VillaVerde : un agréable moment pour les jours pluvieux lorsque les sorties en extérieur sont impossibles, pour admirer les plantes exotiques, les animaux et les oiseaux. Un grand merci aux parents accompagnateurs qui partagent ces bons moments !

ZOOM SUR LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Reprise des activités périscolaires depuis la rentrée ! Les enfants peuvent participer à diverses animations pendant les temps de pauses, à l'heure du déjeuner ou pendant l'accueil du soir.

Cette année encore, les petits ont mis tout leur cœur pour réaliser cartes de vœux, sapins de différentes formes et couleurs, boules pailletées en origami, chaussons avec motif en point de croix... Pendant que les plus grands confectionnaient une lettre géante au Père Noël avec l'aide des ATSEM.

Des ateliers créatifs sont également proposés aux plus jeunes sur le temps de la pause méridienne tout au long de l'année : création de jeu de l'oie, marionnettes en papier... Quant aux enfants qui préfèrent jouer librement, des jeux de société, de cartes, des cerceaux, des élastiques, des cordes à sauter, des bilboquets sont mis à leur disposition sous la surveillance d'un animateur.

Le temps des découvertes

La pause méridienne est également l'occasion pour les enfants de découvrir de nouveaux horizons, grâce à l'intervention d'animateurs extérieurs en renfort des équipes communales. Aymeric propose un atelier tennis de table pour les enfants âgés de 6 à 11 ans. Plusieurs ateliers d'adresse sont proposés à un groupe d'enfants tandis que d'autres disputent un match. M. Sabatier et son équipe dynamique de seniors bénévoles viennent quant à eux enseigner de manière ludique l'art de la pétanque aux enfants. Les filles et les garçons apprennent à « tirer » et à « pointer » et de mini-concours de boules sont proposés.

Pour les plus petits, l'association « canailles à l'anglaise » propose des jeux chantés en langue anglaise aux enfants de grande section de maternelle.

Comédie musicale "Made in Biot" !

Depuis le mois d'octobre dernier, les enfants de 3 à 11 ans du périscolaire avaient préparé dans le plus grand secret un spectacle musical

haut en couleur alliant danses et chants.

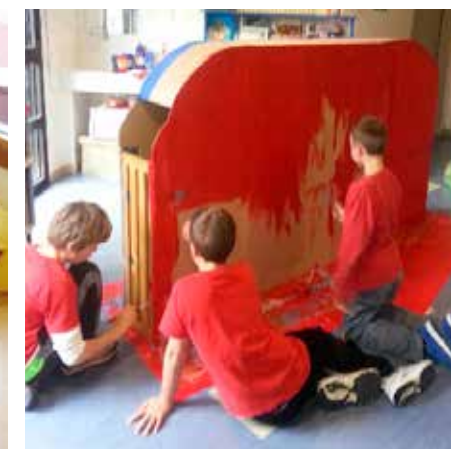
Le 14 décembre au Jardin Frédéric Mistral, la chorale a donc pris des airs de comédie musicale : la joyeuse troupe de jeunes artistes a revisité les tubes des années 1950 à 2000 pour le plus grand plaisir de tous.

De Salvador Adamo à Jean-Jacques Goldman en passant par les standards des années 80 ou les tubes d'aujourd'hui, les enfants s'en sont donné à cœur-joie et l'équipe d'animation n'a pas boudé son plaisir !

Commission des menus

Comme à l'accoutumée, les enfants de CM2 délégués en CM1 l'année précédente se sont réunis afin de proposer les menus des vendredis de l'année scolaire 2013/2014. Dès la rentrée, les enfants ont établi les menus de janvier à juillet 2014. Cette année cette « lourde » charge est incombée à Élyn, Matisse, Sandrine, Rafaël, Luca, Alexis, Georgina, Sherazade et Amélia. Un grand bravo à eux pour leur sérieux !

PETITE ENFANCE ET ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES EN IMAGES



SOCIAL HUMANITAIRE VIE CITOYENNE

LES RENDEZ-VOUS DU CCAS

Les ateliers du club Destination Retraite

Comment s'inscrire :

Pour participer aux activités ou animations du club « Destination Retraite », vous devrez au préalable renseigner un dossier d'inscription qui vous sera remis à l'accueil du CCAS. Ce document est destiné à mieux vous servir. Une carte gratuite d'adhérent vous sera remise, elle vous permettra également de bénéficier de tarifs négociés auprès de Nautipolis (activités d'aquagym proposées au programme).



Les ateliers payants

- **Danse country**
Lundi de 9h45 à 11h, salle EAC
- **Séances de yoga**
Lundi de 15h à 16h15, salle EAC
- **Cours d'aquafitness**
Mardi de 7h45 à 8h30, mercredi de 9h à 10h45
Jeudi de 7h45 à 8h30 et vendredi de 11h15 à 12h, Complexe Nautipolis
- **Cours de gymnastique douce**
Mardi de 15h à 16h et vendredi de 11h à 12h, salle EAC
- **Conversation anglaise « Made in Biot »**
Mercredi de 10h30 à 12h, salle du foyer du CCAS

Les ateliers gratuits

- **Atelier informatique**
Lundi et mardi de 10h à 12h, salle bleue du CCAS
- **Atelier couture**
Lundi de 14h à 17h, salle du foyer du CCAS
- **Atelier loisirs créatifs**
Mardi de 14h à 17h, salle bleue du CCAS
- **Atelier écriture**
Mercredi de 14h à 15h30, salle du foyer du CCAS
- **Atelier mémoire**
Jeudi de 14h à 17h, salle du foyer du CCAS
- **Atelier jardinage**
Vendredi de 14h à 15h30, terrasse du CCAS.
Cet atelier reprendra le vendredi 7 mars 2014.



• Atelier musical

Vendredi de 15h30 à 17h, salle du foyer du CCAS

Les ateliers associatifs

- **Club micro-informatique**
Jeudi de 18h30 à 20h, salle bleue du CCAS
Contact : renee.franceschi06@gmail.com
- **Rencontre de généalogie**
3^{ème} jeudi du mois, de 14h à 16h, salle bleue du CCAS
Contact avec l'association AGAM 06 :
agam.06@gmail.com

Point Écoute

En partenariat avec le CCAS, l'association biotoise LuminéSens propose un temps d'écoute dédié aux personnes désireuses de se faire aider par des thérapeutes et personnes formées au développement personnel et à la psychologie (1^{er} mercredi du mois, salle du foyer du CCAS).
Inscription et renseignements auprès du CCAS.
Cette association propose également un week-end par mois (cf.p.45) des ateliers/conférences ouverts à tous les publics.
Pour plus d'information contactez l'association LuminéSens : luminesens06@gmail.com • 06 11 77 15 56

L'agenda des animations



• Jeudi 6 février : Chandeleur et rétrospective photos année 2013

Dès 14h30, salle du foyer du CCAS
Dégustez de bonnes crêpes pendant une rétrospective photos de l'année 2013. Séquence souvenirs...
Inscription au préalable à l'accueil du CCAS.

• Jeudi 13 février : Villeneuve Loubet, shopping « bio » et promenade sur le bord de mer

Départ 13h - retour 17h
Forfait transport : 2 €

• Vendredi 14 février : Thé dansant spécial Saint Valentin

Dès 14h30, salle du foyer du CCAS

• Jeudi 16 janvier : « Épiphanie »

Dès 15h, salle du foyer du CCAS
Qui sera sacré roi et reine des seniors pour la traditionnelle fête de l'Épiphanie ?
Inscription au préalable à l'accueil du CCAS.

• Jeudi 23 janvier : Nice, le Musée des Arts Asiatiques et le Parc Phoenix

Départ 13h - retour 17h30
Tarif pour la visite guidée du musée : 2,50 €
sur la base de 8 participants
Tarif pour la visite du parc : 2 €
Forfait transport : 2 €
Placé au milieu des parfums et de la verdure, le musée des Arts Asiatiques de Nice est construit sur le lac du parc, donnant l'illusion de flotter sur l'eau. Le Parc Phoenix offre une nature fleurissante et généreuse ainsi qu'une exposition de sculptures des coccinelles de Cheno.

• Jeudi 30 janvier : Le marché d'Antibes et promenade sur les quais du port

Départ 8h - retour 12h
Forfait transport : 2 €
Matinée détente au marché, suivie d'une balade sur les quais du port.

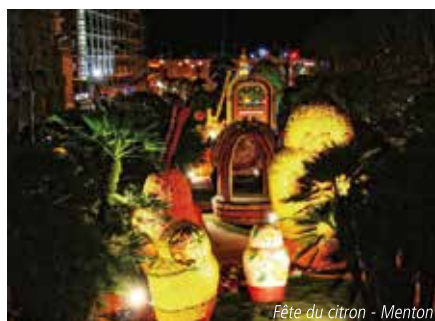


Marché d'Antibes



Musée des Arts Asiatiques

Promenade du bord de mer - Villeneuve Loubet



Fête du citron - Menton

• **Jeudi 20 février : Menton, la Fête du Citron**

Départ 8h - retour 18h

Forfait visite : 10 € pour le Jardin Biovés

Forfait transport : 8,30 €

La Fête du Citron fête ses 81 ans sur le thème « 20 000 lieues sous les mers ».

Journée détente à Menton : visite du centre de Menton le matin, déjeuner libre, et visite du jardin Biovés ainsi que du festival des Orchidées l'après-midi.

• **Jeudi 6 mars : Fête des grands-mères : dégustation de bugnes et karaoké**

Dès 14h30, salle du foyer du CCAS

Venez célébrer la fête des grands-mères en chanson !

Inscription au préalable à l'accueil du CCAS.

• **Jeudi 13 mars : Antibes, le musée d'archéologie et promenade sur les remparts**

Départ 13h - retour 17h

Forfait visite : 3 € (1,50 € + de 65 ans)

Forfait transport : 2 €

Découvrez les collections d'archéologie de la ville d'Antibes à l'occasion du cinquantenaire du musée d'archéologie. La visite sera suivie par une balade sur les remparts.

• **Jeudi 20 mars : Italie, marché de Bordighera et restaurant musical « Da Erio »**

Départ 8h - retour 18h30

Forfait déjeuner : 28 € au lieu de 30 € à

régler sur place (CB ou espèces)

Forfait transport : 8,30 €

Flânez dans les allées du marché de Bordighera, puis direction Vallecrosia pour le déjeuner dans un restaurant qui vous proposera un repas en musique (apéritif, 5 antipasti, pâtes maison, veau et accompagnement, dessert, café, vin). Après-midi dansante et visite du train-musée sur le thème de la musique.

Inscription auprès du CCAS avant le 12 mars 2014 inclus.

• **Jeudi 3 avril : Visite de France3 à Antibes**

Départ 10h - retour 13h

Forfait transport : 2 €

Découvrez le monde de la télévision dans une visite guidée des locaux régionaux de la chaîne.

Musée d'archéologie - Antibes



Locaux de France3



Bordighera

Les prestations de maintien à domicile

• **Le service d'aide ménagère à domicile :**

le CCAS missionne des assistants de vie qui interviennent au domicile de seniors en perte d'autonomie afin de les accompagner dans la réalisation de tâches quotidiennes. La prise en charge partielle de la prestation par des caisses est susceptible d'être octroyée, sur constitution de dossier.

• **Le portage de repas à domicile :** ce service peut être mis en place, ponctuellement ou de façon prolongée pour les personnes en perte d'autonomie. La prestation comprend la livraison chaque jour des repas du déjeuner et du dîner. Le coût de la participation est de 6,95 € à 9,20 € pour les deux repas par jour (dégressif en fonction des ressources).

• **Le foyer restaurant** propose aux adhérents du Club un service déjeuner avec 5 composants au menu, du lundi au vendredi sur inscription, pour une participation de 5,30 € par personne. Profitez de votre participation aux ateliers ou animations réalisées au CCAS pour partager un repas convivial !



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

« Les Glycines » - 6 bis chemin Neuf

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 - 13h30 à 17h

04 92 91 59 70 • ccas@biot.fr

LE DÉVELOPPEMENT PERSONNEL À PORTÉE DE MAIN

Depuis le mois d'octobre 2013, l'association LuminéSens propose des ateliers, des conférences et des moments d'échanges et de convivialité sur le thème du développement personnel dans les locaux du CCAS.



Florence Czerepacha et Sabrina Tissot

« Nous accueillons tous les publics, les ateliers et conférences ne sont pas réservés aux adhérents du CCAS », précisent d'ailleurs Florence Czerepacha et Sabrina Tissot, respectivement présidente et secrétaire de l'association.

Apprendre à travailler sa mémoire ou à se relaxer grâce à l'automassage, s'initier à la psycho-généalogie ou mieux maîtriser sa communication, les thèmes choisis par les intervenants bénévoles de LuminéSens, des

thérapeutes praticiens reconnus, visent à rendre les outils du développement personnel et de la psychologie plus accessibles et plus concrets.

Après un premier trimestre de fonctionnement, « au bilan très positif », l'association aborde le second trimestre avec un nouveau planning. La programmation bénéficiera de l'arrivée d'une nouvelle intervenante, Lola Pomares, qui proposera des ateliers supplémentaires sur les thèmes de l'hypnose et des relations parents-enfants. Et, à partir de janvier, les animations seront toutes regroupées sur un seul week-end, le dernier du mois. Aussi, les ateliers des 25 et 26 janvier 2014 déclineront le même thème « Le corps et ses ressentis », ceux des 22 et 23 février aborderont « Les relations humaines » et ceux des 29 et 30 mars « L'inconscient et la créativité ».

➔ Sabrina Tissot • 06 11 77 15 56 •
www.luminesens06.fr •
www.facebook.com/lumine.sens.5

SPORTS



GYMNASTIQUE ACROBATIQUE : LES CHAMPIONNATS DU MONDE DANS LE VISEUR

Dans le numéro précédent de *Biot Infos*, nous vous présentions les Biotaises Caroline et Pauline Bertorello qui forment, avec l'antiboise Laura Manganelli, un trio de choc de gymnastique acrobatique. Leurs excellents résultats 2013 leur ont ouvert les portes du

Championnat d'Europe qui s'est déroulé du 17 au 29 octobre 2013 au Portugal. Elles y ont alors réalisé une belle performance, accéder à la finale, malheureusement marquée par une erreur sur la dernière pyramide qui les a pénalisées. Elles finissent malgré tout 8^{èmes}

au classement général sur les 27 groupes en compétition. Une fois passée leur déception, elles ont réalisé et admis que leur parcours était remarquable. Elles préparent à présent leur saison nationale et leur qualification pour les Championnats du Monde en juillet prochain.



GYMNASTIQUE AÉROBIC : LAURÉNA GIUNIPERO, UNE BIOTOISE À SUIVRE

Beau parcours en 2013 pour une jeune athlète biotoise : Lauréna Giunipero, gymnaste, empoche la médaille d'argent à l'Open International d'Aix-les-Bains en mars et trois médailles d'or en mai à Gap pour les titres suprêmes de Championne de France junior solo, trio et groupe. Des titres qui lui permettent d'être nommée capitaine de l'Équipe de France junior et de participer aux Championnats d'Europe en novembre dernier, avec de beaux résultats à la clé : 8^{ème} en catégorie « trio », 5^{ème} en catégorie « groupe » et 11^{ème} en « solo »,

sur 37 concurrentes engagées et 22 nations représentées.

Un bel enjeu pour cette jeune athlète ayant démarré la gymnastique aérobic à tout juste 10 ans au sein du Biot Athlétique Club. Après avoir intégré le Pôle France d'Aix-les-Bains à 12 ans, Lauréna tâche aujourd'hui de concilier ses heures d'entraînement, à raison de 15 à 20 heures par semaine et ses études, en Terminale ES. Objectif : les Championnats du Monde à Cancun au Mexique en juin prochain. Bonne chance !

EN ROUTE POUR 2014 AVEC TERPSICHORE



L'association Terpsichore est heureuse d'avoir retrouvé ses fidèles adhérentes et d'en avoir accueilli de nouvelles ! C'est avec un réel plaisir

que danse classique, barre au sol et maintien ont repris sous l'œil attentif de Monick Hilz et son éternelle bonne humeur.

➔ Geneviève Mourard (Présidente) • 06 15 35 60 26 • Monick Hilz • 06 20 91 47 91

YOGATHON : ZEN ET SOLIDAIRE !

L'association Yogathon Côte d'Azur prône une pratique dans le respect du corps, non-compétitive par choix, dont les bénéfices reviennent à une cause humanitaire (ex. : Téléthon). Ainsi, choisir de participer à un événement Yogathon est une démarche individuelle soulignant l'importance de l'impact de chacun sur Terre. Les événements Yogathon proposent aux participants une découverte de la discipline avec différents professeurs de yoga (certifiés ou professeurs/stagiaires) dont une large majorité exerce dans la région.



➔ Christelle • 06 52 79 93 23 • www.yogathoncotedazur.com

BOULE AMICALE BIOTOISE : UNE ACTIVITÉ ININTERROMPUE

Concours du samedi, championnats du club, Coupe de France, championnat de district, fête patronale de la Saint Julien et son traditionnel concours de boules carrées... Autant de compétitions auxquelles de nombreux licenciés de la Boule Amicale Biotoise ont participé. Sans oublier les 18 jeunes pousses tellement prometteuses et surtout l'équipe féminine de doublette composée de Maryvonne Marro et Christine Marty, qui s'est illustrée en remportant le 7 septembre dernier le Grand Prix Féminin des Verriers.

Un coup de chapeau aux champions du Club,

Marc Bertoni et Marc Bertogli, respectivement 1^{er} et 2^{ème} en catégorie « Tête-à-tête », les équipes de triplètes à la mêlée : Jean Depétris, Marie-France Gameiro et Jacky Camagno, 1^{ers} suivis de Gérard Rémy, Fred Djagrif et Gérard Sabatier seconds. Enfin, en doublettes arrangées, Jean-Pierre Dermit et Antoine Esposito se classent premiers devant Stéphane Guersillon et Christopher Latty. Il est impossible de citer l'ensemble des résultats des joueurs à l'extérieur, aussi félicitations à tous et rendez-vous courant janvier pour l'assemblée générale annuelle.

➔ 04 93 65 17 09





MOTARDS BIOTOIS, RENDEZ-VOUS EN MARS DANS LE VAR !

Motards, motardes, à vos agendas : le 10 mars prochain, le Team G Force vous donne rendez-vous sur le circuit du Luc en Provence pour une session « Roulage sur piste ».

Fondé en 2009 par Alexandre Guilhem, pilote engagé depuis 6 saisons dans la très relevée Coupe de France Promosport, le Moto-Club Team G Force affiche toujours sa vocation première : offrir aux Biotois la possibilité de progresser dans leur pratique de la moto en leur facilitant l'accès au pilotage sur circuit.

Cette année, le club organise sa première journée de roulage sur piste lundi 10 mars sur le circuit du Var, situé au Luc en Provence (1h de Biot par l'autoroute). Au programme, 3 groupes de niveau de 2 heures. Du débutant au pistard confirmé, vous serez encadrés par des pilotes

engagés dans des championnats nationaux, présents pour vous faire partager leur expérience et vous prodiguer de précieux conseils, du pilotage au réglage de la machine.

Tarif : 90€ la journée (80€ pour les filles), groupes à partir de 5 personnes (consulter le club).

➔ Céline • 06 84 01 52 85 • contact@team-g-force.com • www.team-g-force.com

TAEKWONDO : LE CLUB DES 5 EN ROUTE POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

Avec 5 podiums sur les 5 compétiteurs engagés du Taekwondo Biot aux Championnats de ligue PACA du 17 novembre à Toulon, l'école biotoise se distingue de nouveau avec, en prime, autant de qualifiés pour les Championnats de France.



De gauche à droite : Pierre Caléca, Michel Roullier, Julia Irène, Luca Fiorucci, Julia Nicolas et Pierre Casino

Luca Fiorucci a inauguré cette moisson de la journée en remportant une médaille de bronze, suivi par Julia Irène qui décroche une médaille d'argent. Précisons que, combattant pour la

première année en « junior », tous deux ont rencontré des adversaires ayant jusqu'à 3 ans de plus qu'eux. Toujours en « junior », Michel Roullier a obtenu l'or après un parcours sans

faute confirmant sa stature d'athlète à fort potentiel acquise en « cadet ».

Les seniors ont aussi commencé la saison sur les chapeaux de roues. Julia Nicolas a obtenu une médaille d'argent rehaussée par le fait qu'elle est « vétérane » depuis deux ans mais continue à combattre en « senior ». Et, pour la sixième fois, Pierre Casino obtient la médaille d'or, sans jamais être inquiété par ses adversaires. Déjà double champion de France, il a clôturé la journée en beauté. « *Que demander de plus ?* » s'interroge l'entraîneur de l'école, Pierre Caléca, qui envisage le reste de la saison avec confiance.

➔ 06 63 07 44 87 • www.taekwondobiot.com



PARIS-NICE : ESCALE À BIOT !

Rendez-vous samedi 15 mars 2014 à Biot pour accueillir les compétiteurs de la Course du Soleil au terme de l'avant-dernière étape de la 72^{ème} édition du Paris-Nice !

La Ville de Biot accueille pour la deuxième fois une arrivée d'étape de la célèbre course cycliste Paris-Nice ! Au départ de Mougins, les coureurs boucleront cette avant-dernière étape sur les routes biotoises après un périple

engagé le 9 mars en région parisienne. Le maillot jaune sera sacré à l'issue d'une ultime épreuve le lendemain, dimanche 16 mars.

Amateurs de cyclisme, de Biot ou d'ailleurs, venez nombreux samedi 15 mars 2014 encourager

vos coureurs favoris sur les routes biotoises ! **La finale se disputera sur la route des Colles à franchir à 3 reprises.**

➔ Le programme complet ainsi que le plan de circulation de cette journée sportive seront diffusés sur www.biot.fr

VÉLO SPRINT BIOTOIS : SUR LES COLS PYRÉNÉENS

Entre compétitions et organisations, les membres du VSB se sont offert une pause pyrénéenne.



Loin des Alpes-Maritimes et des routes traditionnelles, certains membres du Vélo Sprint Biotois ont pris la clef des champs pyrénéens en juin dernier. Christophe Llabres, David Mancheron, Guy Camatte et Patrice Piérini ont passé 8 jours à gravir les grands cols mythiques du Tour de

France en compagnie d'autres coureurs. De Collioure à St-Jean de Luz, ils ont escaladé le Port de Pailhères, Marie Blanque, l'Aubisque ou encore le Portet d'Aspet. 1 000 km et 2 300 m de dénivelé aux paysages somptueux sur des routes parfois enneigées. Désertés des

automobilistes en cette saison, les cols étaient aussi le terrain de jeu des animaux sauvages. Une semaine grandiose alliant sport et plaisir sous un soleil radieux. Seul le dernier jour aura été salué par la pluie mais le constat est unanime, la pente fut rude mais exceptionnelle.

2014, de la Primavera aux Verriers

Pour 2014, une nouvelle aventure se prépare. En juin, les membres du club envisagent de participer à la cyclosportive Milan-San Remo. La célèbre « Primavera », ouverte aux amateurs, sera l'un des gros challenges du club. 300 km de souffrance, juste pour le plaisir de partager l'aventure ensemble et, pour certains, de se préparer pour la saison. Car le point de mire reste le Grand Prix des Verriers. Cette année encore, 106 participants ont emprunté les belles routes biotoises mais sans victoire d'un coureur du VSB. Rendez-vous en 2014 !

➔ 06 63 79 91 90

LES JEUNES DE L'US BIOT PEAUFINENT LEUR TECHNIQUE



L'Union Sportive de Biot a organisé un stage de perfectionnement au football de 5 jours pendant la première semaine de vacances de la

Toussaint. Du lundi 21 au vendredi 25 octobre, tous les après-midi de 14h à 17h, 6 éducateurs de l'US Biot sous la responsabilité de Christophe

Dupont ont accueilli 41 enfants de 8 à 13 ans au stade Pierre Bel du Complexe Sportif Pierre Operto pour les aider à progresser dans leur pratique. Au programme : un thème technique différent à travailler chaque jour pendant environ 1h30 tel que la conduite de balle et le dribble, le tir, les lois du jeu et les techniques défensives, le contrôle et les passes, les jeux ludiques. À la fin de la session, chaque participant s'est vu remettre une paire de tip-top blanc*. « *Le bilan de ce stage est positif, se réjouit l'association. Plus de 40 enfants ont participé et l'apprentissage a été à la fois studieux et ludique* ».

* Pour les non-initiés, le tip-top est un élastique pour maintenir les chaussettes des footballeurs en-dessous du genou

➔ 04 93 65 05 22 • contact@usbiot.com

LE TENNIS CLUB MUNICIPAL, TOUJOURS EN PLEINE FORME !



Avec 536 membres dont 190 femmes, soit 56 licenciés pour 1 000 habitants, le TCM Biot conforte un taux de pratique très élevé sur la Côte d'Azur. Au total, petits et grands ont foulé les courts des Combes plus de 8 400 heures (+ 4% en 2012/2013) !

Les 2 nouveaux courts ont généré une hausse d'activité globale de 30% et ont contribué au succès de l'édition 2013 du Tournoi des Verriers qui a enregistré cette année plus de 430 participants.

Les succès des équipes Seniors en championnat ont aussi apporté une dynamique positive qui se retrouve en ce début de saison avec beaucoup de joueurs mieux classés. Les nouveaux courts permettent là encore d'engager plus d'équipes.

C'est sur ces excellents chiffres que la tournée du Monte-Carlo Country Club s'est arrêtée à l'école de tennis pour une journée d'animation le mercredi 4 décembre 2013. Cette action vise à promouvoir le tournoi ATP de Monte-Carlo*.

Enfants et adultes, femmes et hommes, pendant et hors périodes de vacances scolaires, le Tennis Club de Biot vous accueille et vous souhaite une très bonne année 2014.

* Retrouvez toutes les infos sur la Tournée du Monte-Carlo Country Club sur le site Internet du Tennis Club de Biot : tcmbiot.wix.com/tennis-biot



CYCL'HOP REVIENT VICTORIEUX DE LA COUPE DE FRANCE DE MONOCYCLE



À l'occasion de la 9^{ème} Coupe de France de Monocycle, du 30 octobre au 3 novembre dernier à St Brevin-les-Pins (44), l'association Cycl'Hop a fait preuve de l'étendue de

son talent. Au programme de ces 5 jours de compétition : tournoi de basket, tournoi de hockey, cross, athlétisme, trial, free-style... dans une ambiance sportive et fraternelle, le tout sur une seule roue, naturellement !

21 compétiteurs de Cycl'Hop parmi les 380 inscrits ont participé au championnat, rapportant au total 9 médailles d'or, 6 d'argent et 12 de bronze. Du sport de haut niveau... À souligner, de l'or pour les hockeyeurs redonnant à Cycl'Hop le titre de Champion de France, et surtout une très belle médaille d'or pour Baptiste, avec un nouveau record du monde en lenteur avant, confirmant sa domination depuis 2008 dans cette spécialité purement monocycliste.

À noter également, de l'or pour Marine au 10 km junior féminine, l'argent pour Aymeric au 10 km senior masculin, ainsi qu'un très beau podium athlétisme pour les mamans vétérans.

Prochain rendez-vous cet été, à Montréal, pour les championnats du monde 2014, pour 13 jours de compétitions avec les meilleurs monocyclistes de la planète. Cycl'Hop y sera !

Cycl'Hop une association qui roule près de chez vous :

Le monocycle vous tente ? Venez découvrir Cycl'Hop, seul ou en famille, de 6 à 65 ans, pour partager le plaisir d'apprendre ensemble et de progresser sur une seule roue !

➔ <http://cyclhop.free.fr>

BIOT ATHLÉTIQUE CLUB RANDO : TOUJOURS EN MOUVEMENT



Le club a repris le rythme des randonnées dominicales bimensuelles avec des randonnées très variées (deux départs de la Madone de Fenestre : lacs de Prals et cime de l'Agnellière et les chalets de Burenta au-dessus du hameau de Roya près de Saint-Étienne de Tinée).

La destination est choisie en fonction de la saison et de la météo dans les Alpes-Maritimes et le Var. Les sorties ont lieu un dimanche sur deux, pour un dénivelé entre 500 et 1000m (départ du parking de la Fontanette à 7h30). N'hésitez pas à tester votre endurance pour une ou deux sorties !

Programme du premier trimestre

- Début janvier, la sortie « galette des rois » est programmée : randonnée suivie d'un repas élaboré par les participants.

- 18 et 19 janvier 2014 à Allos au relais Sainte Brigitte : week-end de randonnée en raquettes.

- Le week-end de printemps (29/05 au 01/06) et la semaine d'été (27/07 au 03/08) sont confirmés, la destination sera programmée ultérieurement.

➔ Sylvie Niarfait • 06 08 25 29 46

UN NOUVEAU PROFESSEUR POUR L'AIKIDO-BIOT

L'Aikido-Biot accueille pour cette saison un nouveau professeur : Alain Grason, 7^{ème} dan, élève de maître Saito à Iwama au Japon, membre d'Itaf et Takemusu Aikido Intercontinental.

La pratique se déroule toujours au dojo municipal de l'Eganaude à Biot les mercredis et vendredis de 20h à 22h.

➔ Stéphane • 06 29 61 17 74 • Cyrille • 06 14 09 11 19 • aikido-biot.fr



VOS DÉMARCHES D'ÉTAT-CIVIL

ÉLECTIONS

• Changement du lieu du bureau de vote n°7

Le bureau de vote situé aux Services Techniques (avenue du Jeu de la Baume) est transféré au Complexe Sportif Pierre Operto - 1 chemin des Combes.

• Changement route de Valbonne

Les électeurs situés entre le n°1 et le n°44 de la route de Valbonne seront désormais rattachés au bureau de vote n°1. (Mairie - Salle des Associations, 12 bis route de Valbonne).

Vous ne pouvez pas vous déplacer : votez par procuration.



Si vous ne pouvez pas vous rendre dans votre bureau de vote le jour de l'élection, vous pouvez dès maintenant confier à un autre électeur de votre commune le soin de voter pour vous.

Qu'est-ce que le vote par procuration ?

Voter par procuration signifie confier son vote pour le jour de l'élection à un autre électeur.

Qui demande la procuration ?

Le mandant ; plusieurs motifs peuvent justifier cette demande : obligations professionnelles, vacances, maladie, handicap, assistance à un malade, résidence dans une autre commune, détention. Le mandant informe le mandataire de la procuration qu'il a demandée.

Qui vote ?

Le mandataire doit remplir deux conditions : jouir de ses droits électoraux et être inscrit dans la même commune que le mandant. Il n'est en revanche pas nécessaire qu'il soit inscrit dans le même bureau de vote que le mandant. Il peut recevoir deux procurations dont une seule établie en France. Il vient voter avec son titre d'identité au bureau de vote du mandant.

Établir une procuration

C'est le mandant qui la demande. Le mandataire n'a pas besoin d'être présent. La procuration peut concerner soit le premier tour, soit le second tour, soit les deux tours d'une élection, soit toutes les élections à partir d'un délai maximal d'un an à compter de la demande de procuration.

Où établir une procuration ?

Au tribunal d'instance, au commissariat de police nationale ou à la

brigade de gendarmerie du domicile ou du lieu de travail. Si vous êtes Français résidant à l'étranger, à l'Ambassade ou au Consulat.

Quand ?

Le plus tôt possible à tout moment de l'année. En tout état de cause, la procuration doit être parvenue à la commune du mandant avant le jour du scrutin. Le mandant doit prendre en compte les délais pour acheminer et traiter la procuration. N'attendez pas le dernier moment !

Quels documents permettent la procuration ?

Un titre d'identité ainsi qu'un imprimé fourni et rempli sur place (formulaire indiquant l'identité complète du mandataire : nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance).

Le mandataire ne reçoit pas de courrier lui donnant procuration. Il revient au mandant de l'en informer.

Est-ce que le mandant peut voter, malgré la demande de procuration ?

Avant le jour du vote : le mandant peut résilier à tout moment sa procuration (même démarche que pour l'établissement de la procuration). Le jour du vote : en l'absence de résiliation, le mandant peut quand même voter, si le mandataire n'a pas encore voté.

Est-ce que la procuration est payante ?

Non, une procuration est établie sans frais.

Quand sont les prochaines élections ?

Élections Municipales : dimanches 23 et 30 mars 2014

Élections Européennes : dimanche 25 mai 2014

VOUS VENEZ D'AVOIR 16 ANS : FAITES VOUS RECENSER !



Tout Français doit spontanément se faire recenser auprès de sa Mairie (ou du Consulat s'il habite à l'étranger). Cette formalité est obligatoire afin de se présenter aux concours et examens publics. Les jeunes Français de naissance doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et le dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de l'anniversaire.

Les jeunes devenus Français entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française.

Où se faire recenser ?

- à la Mairie du domicile, si le jeune habite en France,
- au Consulat ou à l'Ambassade de France, si le jeune réside à l'étranger.

Quelles pièces fournir ?

- une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- un livret de famille
- un justificatif de domicile

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation.

Le recensement permet également l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

En cas d'absence de recensement dans les délais, vous êtes en irrégularité. Vous serez sanctionné par le fait :

- de ne pas pouvoir participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC)
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales à 18 ans,
- de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.

La convocation à la JDC intervient environ un an après le recensement en Mairie. À l'issue de cette journée consacrée à la citoyenneté, à la défense et à la sécurité, le jeune reçoit un certificat individuel de participation. Ce document est obligatoire pour l'inscription à l'examen du permis de conduire, aux examens dont le baccalauréat et aux concours d'entrée dans la fonction publique.

➔ Renseignements :

Service Population et Citoyenneté :

Mairie Principale : 04 92 91 55 80 - Mairie Annexe : 04 92 90 49 10





LE MARIAGE À L'HONNEUR

La Ville de Biot rendra hommage aux couples biotois fêtant en 2014 leurs 40, 45, 50, 55, 60, 65 ans (et plus !) de mariage. Une cérémonie conviviale aura lieu à la Salle des Mariages le 14 février à 14h.

Merci de bien vouloir prendre contact pour inscription avec le Service État-Civil, du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h.

Pièces à fournir :

- Livret de famille ou acte de mariage
- Carte Nationale d'Identité
- Justificatif de domicile

➔ Service État-Civil : 04 92 91 55 80

CARNET

DÉCÈS

Jacques TESTARD, né le 25 janvier 1929, décédé le 24 juillet 2013
 Jean GUIRARD, né le 1^{er} mars 1932, décédé le 12 août 2013
 Françoise COVILLE née BESSON, née le 9 avril 1937, décédée le 4 novembre 2013
 Henri GOUTTE, né le 24 décembre 1924, décédé le 21 novembre 2013
 Anna DOVERO née ALBERTI, née le 10 novembre 1921, décédée le 28 novembre 2013

REMERCIEMENTS :

Jacky Coville souhaite remercier toutes les personnes qui ont fait parvenir des fleurs à l'occasion du décès de son épouse, Françoise.

NAISSANCES

Romy THIERY, née le 17 février 2013
 Éloïse MARQUÉ, née le 8 août 2013
 Mayra FOREST, née le 20 août 2013
 Cao Luân MESLE, né le 21 août 2013
 Titouan ARNALDI, né le 23 septembre 2013
 Paul PHILIBERT, né le 25 septembre 2013
 Hugo CAMBI, né le 24 octobre 2013
 Phil POHLCHRISTOPH, né le 26 octobre 2013
 Adrien RACHET, né le 31 octobre 2013
 Justine REVEILLARD, née le 12 novembre 2013
 Sérèna VIENOT, née le 14 novembre 2013

MARIAGES

Loïc GESINA et Géraldine PRADELLI, le 13 septembre 2013
 Christophe GAIDE et Fabienne STILLITANO, le 26 septembre 2013
 Jérôme DUR et Julie MARSAUX, le 5 octobre 2013
 Fabrice VANDROMME-CLERC et Nadine HANS, le 31 octobre 2013
 Italo COMAI et Errida CONTIERO, le 14 novembre 2013

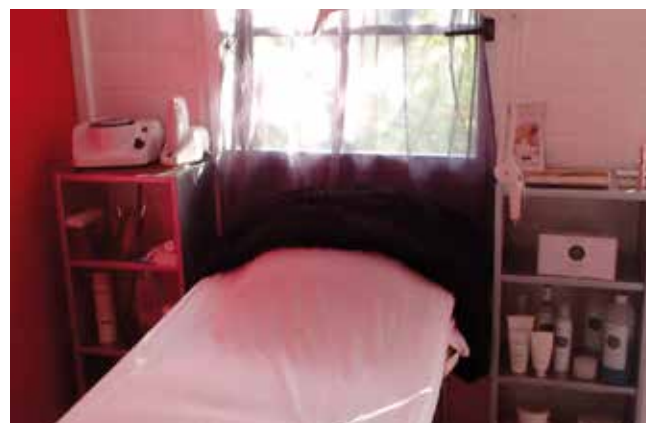
NOUVEAU À BIOT

ÉLODIE ESTHÉTIQUE : UN CHALET AUX PETITS SOINS

Récemment installée à domicile, Élodie Esthétique propose aux Bio-tois toute une gamme de soins esthétiques dans un cadre raffiné et reposant : soins du visage, manucure et ongles américains, beauté des pieds, épilation... Pour femmes et hommes.

Pour une pause nature et détente, Élodie vous reçoit sur rendez-vous du lundi au samedi de 9h à 18h, y compris entre midi et deux heures ou se déplace à votre domicile.

Élodie Esthétique • 23 chemin de la Passerelle 06410 Biot • 06 11 23 91 37 • elodiest@yahoo.fr



FASTROAD S'INSTALLE À BIOT-SOPHIA ANTIPOLIS

Après avoir obtenu la confiance d'entreprises dans la région parisienne, à Strasbourg, Mulhouse et Toulouse, Fastroad ouvre une entité basée à Biot-Sophia Antipolis. Fastroad s'occupe du transport routier, urgent ou planifié, de personnes et de marchandises. 1^{ère} « entreprise adaptée » dans ce secteur d'activité, Fastroad est lauréate des Trophées Espoirs de l'Économie 2013, catégorie « Créateur », attribués par la CCI Seine-Saint-Denis.

N'hésitez pas à les contacter !

Fastroad PACA • Frédéric d'Ambra • Les Algorithmes Bât Aristote A, 2000 Route des Lucioles • 06 28 93 06 23 • fdambra@fastroad.fr • www.fastroad.fr



ATYPIC CRÉATION : SELLERIE AUTO, MOTO, BATEAU ET TAPISSERIE TRADITIONNELLE

Lewis Barbedor, artisan sellier installé depuis peu dans la zone d'activités de Biot, met à votre disposition onze ans d'expérience. Il intervient dans les domaines de la sellerie automobile, moto-scooter, bateau et tapisserie traditionnelle.

C'est avec plaisir que ce jeune passionné vous accueillera dans son atelier pour vous proposer des devis personnalisés.

Atypic Création • 371 chemin des Prés • www.atypiccreation.fr • 06 79 58 90 96



ALU SERVICES MIROITERIE

André de la Celle devient l'unique gérant de l'entreprise Alu Services Miroiterie installée chemin des Prés à Biot. Alu Services Miroiterie propose des vitrages pour les fenêtres et les baies vitrées mais aussi des vasques ou des vitraux. L'entreprise pose également des menuiseries en aluminium ou en PVC et réalise des menuiseries métalliques telles des grilles, des rideaux, des portes de garage, des stores et des volets roulants. L'équipe peut aussi monter des vérandas et remplacer les vitrages cassés.

Alu Services Miroiterie • 407 chemin des Prés • 04 93 65 18 00 • www.alu-services-miroiterie.com



L'AUTOBIOGRAPHIE À LA PORTÉE DE CHACUN

Vous souhaitez transmettre à votre famille l'histoire de votre vie ? Votre écrivain biographe écrit votre histoire avec vos mots, fidèle à vos souvenirs et à vos émotions. Il en fait un roman.

Racontez aussi une expédition, la disparition d'un être cher, une histoire d'amour, une grossesse...

Prix forfaitaire pour une quinzaine d'heures de conversation et le roman mis en page et relié.

Lettres Majuscules, communication écrite • 26 domaine du Val de Pôme • 06 09 28 54 76 • 04 93 65 57 23

PAROISSE DE BIOT

Permanences d'accueil pour les baptêmes et les mariages au Presbytère, 2 place de l'Église, le mercredi de 16h à 19h.

Tél : 04 93 65 00 85 • www.ndsagesse.com

Messes :

Dimanche : 11h à Biot et Sophia, 9h15 à Valbonne.

En semaine : 12h15, précédées d'un temps d'adoration à 11h45.

Janvier :

Dimanche 5 : Épiphanie, messe aux heures habituelles à Biot, Valbonne et Sophia

Février :

• **Dimanche 2** : Fête de la Chandeleur, messes aux heures habituelles à Biot, Sophia, Valbonne.

Mars :

• **Mercredi 5** : Entrée en carême, messe et imposition des Cendres, à Biot (12h15), Valbonne (9h), à Sophia imposition des Cendres à 19h (pas de messe à Sophia).



PETITES ANNONCES

• Joueurs de bridge biotois recherchent partenaires de jeu afin de créer une activité de bridge-loisir sur la commune.
Contact : biot.bridge@gmail.com

• Bonjour, je m'appelle Fa, je suis une épagneule tibétaine de pédi-gree (LOF n° 5936/1371), je vais bientôt avoir 3 ans et il est temps de trouver un géniteur pour une première saillie. Ma maîtresse souhaite cela sans but lucratif... Aussi, on recherche un bel épagneul tibétain géniteur bénévole dans les environs dont les maîtres accepteraient de partager notre future portée de chiots. Nous avons déjà des candidats à l'adoption de notre côté et si vous avez un épagneul tibétain mâle ou si vous en connaissez dans votre entourage, contactez vite ma maîtresse au 06 07 82 27 41, 04 93 65 72 62 ou benardannie@wanadoo.fr.

INFOS PRATIQUES

SÉCURITÉ SOCIALE

À partir du 8 janvier 2014, la permanence de la Sécurité Sociale sera de nouveau assurée en Mairie de Biot, tous les mercredis après-midi, de 13h30 à 16h, à la Salle des Associations (12 bis route de Valbonne). Renseignements : 04 92 91 55 80



LA POSTE DE SAINT PHILIPPE MODIFIE SES HORAIRES

Depuis mi-novembre 2013, la Poste de l'Espace Saint Philippe vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 17h non-stop et le samedi de 9h à 12h.

MAIRIE DE BIOT

8/10 route de Valbonne
Adresse postale :
Ville de Biot - CS 90339
06906 Sophia Antipolis Cedex
Standard : 04 92 91 55 80
Fax : 04 93 65 18 09
Email : accueil@biot.fr - www.biot.fr
Horaires : du lundi au vendredi
9h à 12h - 13h30 à 17h

SERVICES ADMINISTRATIFS DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

04 92 91 55 91 • dgs@biot.fr

CABINET DU MAIRE

04 92 91 55 87 • cabinet-maire@biot.fr

RESSOURCES HUMAINES

04 92 91 55 86 • drh@biot.fr
Recrutement : recrutement@biot.fr

COMMUNICATION

04 92 91 55 95 • communication@biot.fr

ÉVÉNEMENTIEL

04 93 65 78 08 • evenements@biot.fr

FINANCES

04 92 91 55 94 • finances@biot.fr

POPULATION ET CITOYENNETÉ, ÉTAT-CIVIL

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi
9h à 12h - 13h30 à 17h
04 92 91 55 80 • etat-civil@biot.fr

SERVICES TECHNIQUES

700 av du Jeu de la Baume
04 93 65 12 21 • techniques@biot.fr

URBANISME / ENVIRONNEMENT

04 93 65 78 89 • urbanisme@biot.fr

OFFICE DE TOURISME 46 rue Saint Sébastien

**TOURISME, DÉV. ÉCONOMIQUE,
COMMERCE, ARTISANAT, FISAC**
Renseignements et horaires :
04 93 65 78 00 • Fax : 04 93 65 78 04
tourisme@biot.fr • www.biot-tourisme.com

CULTURE

ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Chemin de la Fontanette
04 93 65 07 02 • eac@biot.fr
Du lundi au vendredi 9h-19h
Un samedi sur deux 9h-14h
Fermé pendant les vacances scolaires

MAIRIE ANNEXE DE BIOT-SOPHIA ANTIPOLIS

Espace Commercial Saint Philippe
Avenue Roumanille
04 92 90 49 10 • Fax : 04 92 90 93 79
Email : accueil@biot.fr
du lundi au vendredi de 9h à 17h non-stop

POPULATION ET CITOYENNETÉ, ÉTAT-CIVIL

**du lundi au vendredi
9h à 17h non-stop**
04 92 90 49 10 • etat-civil@biot.fr

GUPII

04 92 90 93 70 • www.biot.fr
gupii@biot.fr

SOLIDARITÉ / AIDES

- CCAS
6 bis chemin Neuf
du lundi au vendredi
9h à 12h30 - 13h30 à 17h
04 92 91 59 70 • ccas@biot.fr

- AVIE

04 93 65 29 88

- ASSISTANTE SOCIALE

04 92 91 59 79

- LOGEMENT EMPLOI

04 92 91 59 75 • vie-sociale@biot.fr

- MISSION LOCALE

04 92 91 79 74

JEUNESSE / SPORTS & LOISIRS

du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 • 13h30 à 17h

- AFFAIRES SCOLAIRES

04 92 91 52 11 • affaires-scolaires@biot.fr

- PETITE ENFANCE

04 92 91 59 72 • petiteenfance@biot.fr

- JEUNESSE ET SPORT

Complexe Sportif Pierre Operto
1 chemin des Combes
04 92 38 17 90
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 17h.
Sauf vacances scolaires
jeunesse@biot.fr • sports@biot.fr

- ACCUEIL DE LOISIRS E. OLIVARI

04 92 38 07 60 • Fax : 04 92 38 17 19
Tous les mercredis et vacances scolaires

- CRÈCHE FAMILIALE / MULTI ACCUEIL

04 92 91 59 72

- ÉCOLE EUGÈNE OLIVARI

04 92 38 17 17

- ÉCOLE SAINT ROCH

Maternelle : 04 93 65 05 88
Élémentaire : 04 93 65 05 82

- ÉCOLE MOULIN NEUF

Maternelle : 04 93 65 53 24
Primaire : 04 93 65 53 23

- ÉCOLE PAUL LANGEVIN

04 93 65 12 81

- COLLÈGE DE L'ÉGANAUDE

04 97 23 42 20

- COLLÈGE NIKI DE SAINT PHALLE

04 92 91 51 30

- COLLÈGE DE LA FONTONNE

04 93 33 42 65

- CENTRE INTERNATIONAL DE VALBONNE

04 92 96 52 00

- LYCÉE DE VALBONNE SOPHIA ANTIPOLIS

04 97 97 33 00

URGENCES / SECOURS

POLICE MUNICIPALE

Espace Commercial Saint Philippe - Avenue Roumanille
04 92 90 93 80 • Fax : 04 93 65 01 12
police-municipale@biot.fr

GENDARMERIE

04 93 65 22 40 - Urgences 17

SAPEURS POMPIERS - Urgences 18 112 (n° européen à partir d'un mobile)

ASSISTANCES MÉDICALES - Urgences 15

CENTRE ANTI POISON

04 91 75 25 25

AUTRES

ENCOMBRANTS (RDV obligatoire et gratuit)
04 92 19 75 00 (CASA)

LA POSTE - Agence Postale Communale
Mairie de Biot - 8/10 route de Valbonne
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sauf le mercredi matin et le samedi de 9h à 12h
Tel : 36 31

LA POSTE - Espace Saint Philippe
200 avenue Roumanille • Tel : 36 31

DÉCHETTERIES

• **Antibes** - 04 92 91 92 99
• **Valbonne** - 04 93 12 35 60
• **Vallauris** - 04 92 38 06 11
• **La Colle sur Loup** - 04 93 32 94 85

➔ Retrouvez tous les contacts sur www.biot.fr

AGENDA

Expositions

- Du 8 janvier au 4 février 2014
Exposition « Saisons »
Espace des Arts et de la Culture • Entrée libre
- Jusqu'au 3 février 2014
Exposition « Heidi Wood, décor d'une vie ordinaire »
Musée national Fernand Léger et Musée d'Histoire et de Céramique Bitoises
- Du 15 février au 1^{er} juin 2014
Exposition « Au doigt et à l'œil » de Rachèle Rivière
Musée d'Histoire et de Céramique Bitoises
- Jusqu'au 23 février 2014
Exposition « De soleil, d'argile, de feu - 50 ans de création céramique »
Office de Tourisme • Entrée libre
- Du 1^{er} mars au 2 juin 2014
Exposition « Fernand Léger : reconstruire le réel 1924-1946 »
Musée national Fernand Léger
- Du 18 avril au 18 mai 2014
Exposition « Planète Océan » de Yann Arthus-Bertrand
Office de Tourisme • Entrée libre

Le marché

Tous les mardis, 9h-13h - Centre historique

Les permanences

- De 15h30 à 17h
Permanence de la conciliatrice de justice sur rendez-vous au 04 92 90 49 10
- Chaque mercredi et samedi matin de 10h à 12h
Permanence de la Croix-Rouge Française de Biot VSA - Pays de la Brague - Rue du Portugal - 09 63 29 83 62
Merci à tous de votre générosité
- Le 1^{er} mardi du mois
Permanence Opération Façade - Service Urbanisme, de 8h30 à 12h30
- Le 3^{ème} lundi du mois
Permanence de l'ADIL 06 (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement des Alpes-Maritimes) au CCAS, de 13h30 à 16h

Samedi 4 janvier
Atelier brioche des rois provençale, 14h - Four Communal Émile Cheval • Entrée libre

Dimanche 5 janvier
Cuisson de vos plats, 9-15h - Four Communal Émile Cheval • Entrée libre



Mercredi 8 janvier
Vernissage de l'exposition « Saisons », 18h - Espace des Arts et de la Culture

Vendredi 10 janvier
Cérémonie de présentation des Vœux du Maire à la population, 18h30 - Salle Gilardi (Complexe Sportif Pierre Operto)



Samedi 11 janvier
Théâtre « Un ouvrage de dames » par la c^{ie} Vadrouille, 20h30 - Espace des Arts et de la Culture

Dimanche 12 janvier
Théâtre « Carré de femmes » par la c^{ie} Au Fil du Loup, 16h - Espace des Arts et de la Culture

Vendredi 17 janvier
Cinéma « Jappeloup », 20h30 - Espace des Arts et de la Culture • Entrée libre, sur réservation

Samedi 25 janvier
Permanence du Maire sans rendez-vous, 8h-12h - Mairie Principale

Samedi 1^{er} février
Atelier gâteau au miel et aux épices, 14h - Four Communal Émile Cheval • Entrée libre

Dimanche 2 février
Cuisson de vos plats, 9-15h - Four Communal Émile Cheval • Entrée libre

Vendredi 7 février
Cinéma « Epic, la bataille du royaume secret », 18h - Espace des Arts et de la Culture • Entrée libre, sur réservation

Dimanche 9 février
Fête du Mimosa, dès 11h - Centre historique



Jeu 13 février
Conseil Municipal, 9h - Salle des Associations

Vendredi 14 février
Le Mariage à l'Honneur, 14h - Salle des Mariages

Samedi 15 février
- Vernissage de l'exposition « Au doigt et à l'œil » de Rachèle Rivière, 11h - Musée d'Histoire et de Céramique Bitoises
- Théâtre « Sidonie » par la c^{ie} Antonin Artaud, 20h30 - Espace des Arts et de la Culture

Dimanche 16 février
- Théâtre « Contresens » par la c^{ie} Antonin Artaud, 16h - Espace des Arts et de la Culture
- Concert de carnaval, 16h30-17h30 - Église Sainte Marie-Madeleine • Entrée libre

Samedi 1^{er} mars
Atelier madeleines, 14h - Four Communal Émile Cheval • Entrée libre

Dimanche 2 mars
Cuisson de vos plats, 9-15h - Four Communal Émile Cheval • Entrée libre



Vendredi 14 mars
Cinéma (programmation à venir sur www.biot.fr) - Espace des Arts et de la Culture • Entrée libre, sur réservation

Samedi 15 mars
Arrivée de l'avant-dernière étape de la course cycliste Paris-Nice - Route des Colles



Dimanche 16 mars
Théâtre « Virage dangereux » par la c^{ie} Lou Rideou, 16h - Espace des Arts et de la Culture

Dimanche 23 mars
1^{er} tour des élections municipales

Dimanche 30 mars
2nd tour des élections municipales

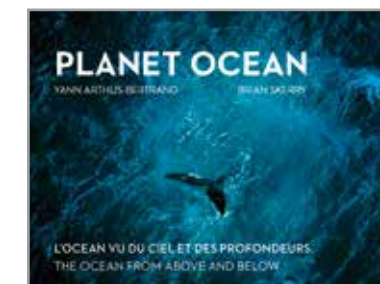
Vendredi 4 avril
Biot et les Templiers 2014, dès 18h30 - Centre historique • Entrée libre



Samedi 5 avril
Biot et les Templiers 2014, toute la journée - Centre historique • Entrée libre

Dimanche 6 avril
Biot et les Templiers 2014, toute la journée - Centre historique • Entrée libre

Vendredi 18 avril
Vernissage de l'exposition « Planète Océan » de Yann Arthus-Bertrand, 18h30 - Office de Tourisme • Entrée libre



Samedi 19 avril
Chasse aux Œufs, 14h-17h30 - Jardin Frédéric Mistral • Entrée libre



La Ville de Biot présente

BIOT 2014

et les **Templiers**

du 4 au 6 avril

Les arts médiévaux en Occident

Entrée
gratuite

